

Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'information
et des bibliothèques

Diplôme de conservateur de
bibliothèque



MEMOIRE D'ETUDE

Le passé-présent :
intégration des ouvrages antérieurs à 1920 au Fonds Ancien de la
Bibliothèque Municipale de Lyon

Laurence Goblot

Sous la direction de M. Denis Pallier,
Inspection Générale des Bibliothèques

Responsables de stage : M. Pierre Guinard,
Mlle Andrée Allais,
Bibliothèque Municipale de Lyon

1994

1994
DCB
40

53-4VII f.

LE PASSE-PRESENT :
Intégration
des ouvrages antérieurs à 1920
au Fonds Ancien de la Bibliothèque
Municipale de Lyon.

RESUME :

La date de 1811 tend à être abandonnée pour définir les fonds anciens. A Lyon, les ouvrages antérieurs à 1920 vont entrer dans le domaine patrimonial. Quelle est la situation actuelle de ces collections ? Quelles seront les modalités, les contraintes et les perspectives de ce projet ?

ABSTRACT :

People tend to give up 1811 as a landmark for rare books collections. In Lyons, the books published before 1920 will be dealt with as patrimonial. What is the present situation of this collections ? How will that project be achieved ? What are the problems and the prospects ?

DESCRIPTEURS :

Conservation document - Gestion fonds - Siècle 19ème -
Intégration - Transférabilité - Fonds réserve -
Valorisation.

KEYWORDS :

Document preservation - Stock management - Century 19th -
Integration - Transferability - Rare books collection -
Upgrading.

AVANT-PROPOS

Ce mémoire a été rédigé à l'occasion d'un stage effectué à la Bibliothèque Municipale de Lyon. Mes remerciements s'adressent à tout le personnel de cet établissement, et en premier lieu à M. Pierre Guinard, conservateur au Fonds Ancien (manuscrits), à M. Guy Parguez, conservateur au Fonds Ancien (imprimés), et à Mlle Andrée Allais, conservateur au Fonds Contemporain (histoire). Je n'oublie pas non plus les quarante-huit professionnels qui ont bien voulu répondre à mon enquête sur les collections imprimées du XIXe siècle.

INTRODUCTION

Du point de vue de l'histoire du livre, le XIXe siècle est une période de mutations technologiques et culturelles, marquée par des innovations comme la pâte à bois ou la photographie, ainsi que par l'industrialisation du livre et de la presse. On assiste alors à une diffusion de masse, à un bouleversement des genres et des pratiques de lecture. C'est aussi l'ère des grands bibliographes dont les travaux font encore autorité, et du développement progressif des bibliothèques modernes, nées des confiscations révolutionnaires. Mais à la richesse de la production s'oppose la pauvreté du traitement actuel.

En bibliothèque, la tension entre des problèmes de conservation aigus, liés à l'acidité du papier ou à la multiplication des brochures, et l'absence de statut patrimonial bien défini laisse le XIXe et le début du XXe siècle dans une sorte de no man's land : en principe, ces fonds ne bénéficient ni des soins accordés aux fonds anciens, ni de la gestion courante des nouveautés. Pourtant, en 1982, le rapport Desgraves appelait à une redéfinition plus large des fonds anciens. L'année suivante, Henri-Jean Martin attirait l'attention sur la raréfaction de certaines pièces : "on s'est déjà assez largement intéressé aux documents antérieurs à la Révolution, [mais on a constaté] il y a une vingtaine d'années qu'on ne possédait à peu près pas de cartonnages romantiques en bon état à la Bibliothèque Nationale..."(1). Le discours patrimonial s'est déjà emparé de ce passé

(1) France. Direction du Livre et de la Lecture, Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique. Conservation et mise ne valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises, p.14.

récent, mais il est difficile de connaître les pratiques actuelles des bibliothèques. Il est donc précieux d'aborder sur le terrain les problèmes qui se posent pour mettre en place une politique adaptée de conservation et de communication en la matière.

La présente étude s'inscrit dans un projet de la Bibliothèque municipale de Lyon en faveur du patrimoine du XIXe et du début du XXe siècle. Elle est le résultat d'un stage effectué au carrefour de deux services bien distincts : le Fonds Contemporain et le Fonds Ancien. Le versement au Fonds Ancien des ouvrages antérieurs⁽²⁾ à 1920 devrait remédier aux problèmes de conservation que pose la communication libre de ces fonds, mais aussi pallier les insuffisances générées par des décennies de demi-sommeil dans un Fonds Contemporain totalement absorbé par une demande documentaire de plus en plus pressante, sans cesse renouvelée par l'afflux du public et la péremption rapide des produits culturels.

A la BML⁽³⁾, il est depuis longtemps question de "patrimonialiser" les parties anciennes du Fonds Contemporain, mais les modalités et l'échéance de cette réforme sont loin d'être fixées. Elle conserve d'ailleurs un caractère officieux. Cependant, certaines limites sont d'ores et déjà claires : pour l'instant, les périodiques qui ont été catalogués comme tels ne sont pas concernés par ce projet. On verra cependant que les fonds concernés ne comportent pas que des livres ; on y trouve nombre de périodiques morts et de bulletins qui ont été traités comme des ouvrages, ainsi que des documents spéciaux (cartes et plans, gravures, partitions). Enfin, parmi les laissés pour compte de l'intégration, signalons des fonds non

(2) Les ouvrages parus avant 1920 ou en 1920 seront désignés par l'expression "antérieurs à 1920".

(3) C'est ainsi que le nom de la Bibliothèque municipale de Lyon sera désormais abrégé.

répertoriés datant essentiellement du XIXe et de la première moitié du XXe siècle. Il fut d'emblée convenu qu'ils ne seraient pas l'objet de mon étude, mais il me faudra évoquer leur contenu afin de mettre en évidence les tenants et les aboutissants des collections ainsi que les suites éventuelles de ce transfert. Soulignons que les limites et les objectifs assignés à ce travail pouvaient être en opposition : selon une logique à vrai dire prévisible, des fonds mal repérés, pour lesquels ma contribution était plus attendue, trouvaient des prolongements non négligeables dans cette friche documentaire. Elle recèle en fait également plusieurs pièces de collections jugées connues. Quant aux périodiques traités comme tels, également exclus du projet et théoriquement disjoints des documents en tous genres traités comme des ouvrages, ils contiennent également quelques pièces appartenant organiquement à des collections spéciales.

A cet égard, je ne peux guère formuler qu'un aveu d'impuissance et espérer que l'entrée du XIXe siècle au Fonds Ancien attirera l'attention sur ce problème. L'éclatement des fonds de cette époque est d'ailleurs également sensible dans les travées qui n'ont pas été laissées à l'abandon, et j'ai eu le sentiment de travailler sur un fonds dispersé entre des magasins parfois éloignés, mais aussi entre des services distincts. Le projet de la BML pourra contribuer à une reconstitution des collections, mais il devra s'appuyer sur une analyse de la situation actuelle ; cette analyse constituera le noyau central de ce mémoire. Quelques solutions seront envisagées dans le cours des différents chapitres puisqu'elles découlent naturellement de l'observation des faits. Un bilan des différents scénarios envisageables sera l'objet d'une conclusion brève : il serait présomptueux de chercher

à résoudre les innombrables problèmes afférents à cette intégration qui seront simplement autant que possible posés.

Le premier d'entre eux réside dans la définition même de la période. La limite chronologique a été portée à 1920 en fonction de fonds spéciaux, notamment celui de la guerre de 14-18, qui doivent bénéficier de ce projet. La période retenue est séduisante sur le plan historique, puisqu'elle s'inscrit entre une révolution et une guerre mondiale, mais aussi entre des dates-clés de l'histoire des bibliothèques⁽⁴⁾, des dépôts littéraires à l'émergence de la lecture publique. Mais c'est plutôt l'histoire même des fonds particuliers qui a été considérée : outre celui de la guerre, les dates d'entrée des principales collections intéressant le XIXe siècle pourraient rendre problématique une date trop précoce appliquée aux fonds spéciaux. La bibliothèque du Palais des Arts, réunissant les sociétés savantes de Lyon et l'Académie, a fusionné avec celle de la ville en 1912 ; le fonds Lacassagne est entré en 1921, les collections de la Société de Géographie en 1922. On comprend que ce fonds du XIXe siècle est largement rétrospectif, du moins pour ces fonds dits spéciaux.

Si le cadre chronologique du projet semble à peu près fixé, en revanche, la conduite à tenir pour les collections particulières susceptibles de contenir des ouvrages ultérieurs et pour les séries pouvant se prolonger après 1920 n'est pas définie. L'étude consiste donc entre autres à identifier des fonds éventuellement problématiques ou mixtes par les dates d'édition. Mais elle suppose en premier lieu un chiffrage global des volumes concernés par

(4) Il n'est pas indifférent, à cet égard, de noter que le vol. 4 de l'Histoire des bibliothèques de France s'arrête en 1914, et que l'ouvrage de Graham Keith BARNETT, Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939, s'arrête... à la date indiquée par son titre.

ce versement, un repérage de ces ouvrages souvent mêlés avec des titres plus tardifs, ainsi qu'un repérage et un comptage des fonds spéciaux. N'hésitons pas à redire que la demande portait essentiellement sur les fonds jugés mal connus ou difficilement repérables, n'ayant pas fait l'objet d'un répertoire imprimé : cela contribue à expliquer une méthode de travail très proche du document brut. Enfin, une évaluation des collections en mètres linéaires m'a semblé plus satisfaisante qu'un comptage très théorique des volumes, ou des titres : à l'heure actuelle, un déménagement, ou un réaménagement des collections n'est ni prévu, ni exclu. C'est donc dans cette marge d'incertitude -et pour tenter de la réduire- qu'a été rédigé ce mémoire.

La documentation recueillie⁽⁵⁾ était précieuse pour connaître a priori les grandes spécialités et les principales provenances, mais l'ensemble des documents secondaires est généralement périmé et tend à mettre en vedette des collections en tout ou partie versées au Fonds Ancien ou à la Réserve. C'est également pour cette raison que la majeure partie du travail s'est effectuée en magasin, tout autant que pour des raisons liées à l'étude matérielle d'un transfert. Le chiffrage et la description des collections doit donc beaucoup au principe de Saint-Thomas d'Aquin: on croit ce que l'on voit. Que voit-on ?

Il me faut, comme dans les feuilletons en livraisons, recommander la patience à mes lecteurs : on ne saurait explorer les fonds avant d'être initié au système dans lequel ils s'inscrivent. On présentera donc le fonctionnement actuel de la BML en la matière ; ce fonctionnement sera ensuite situé dans un cadre plus large,

(5) La plus à jour demeure la description du conservateur Henry JOLY, La Bibliothèque de Lyon. In Richesses des bibliothèques provinciales de France, NEVEUX Pol et DACIER Emile éd.

par le biais d'un questionnaire portant sur la gestion des imprimés du XIXe siècle en bibliothèque municipale. L'étude progressera ensuite du général au particulier : on s'attachera de nouveau aux collections lyonnaises non plus en termes de gestion mais dans leur matérialité. Les magasins et les registres d'inventaire seront d'abord présentés, ainsi qu'une estimation chiffrée de l'ensemble des fonds. La localisation actuelle des collections sera décrite et la question d'un transfert sera abordée. Les fonds seront ensuite décrits plus précisément, selon trois grands types de provenances : les sociétés savantes, le fonds général, les collections particulières et les fonds spéciaux. On insistera toujours sur les rapports avec la constitution actuelle du Fonds Ancien ainsi que sur les fonds mixtes par les dates d'édition. Puis seront étudiés en amont les catalogues permettant d'accéder aux ouvrages de la période, et le public actuellement concerné. Après ce tour d'horizon, on proposera une synthèse des diverses solutions, ainsi que des contraintes et des perspectives liées à ce projet.

1ère partie : LE XIXe SIECLE A L'AUBE DU XXIE

I) BML : QUI SE SOUCIE ENCORE DU XIXe SIECLE ?

Ce propos lancé par un conservateur du Département Sciences à qui j'avais annoncé l'objet de mon travail a marqué mon arrivée à la Bibliothèque. Il serait injuste de dire que le conservateur du Fonds Contemporain (histoire et

ethnologie, Département Société) qui est chargé de ces fonds ne s'en soucie pas, et plus juste de faire remarquer que c'est pour elle, justement, un souci accepté, selon ses propres mots, "par la force des choses". C'est donc à une personne accaparée par un fonds d'étude qu'incombe pour l'essentiel la gestion des imprimés postérieurs à 1800.

Les ouvrages concernés sont stockés en magasin et doivent faire l'objet d'une demande de consultation à la banque de distribution correspondant aux salles de documentation du 2e étage ; ils sont déjà exclus du prêt, mais l'accès n'est pas réservé aux lecteurs justifiant d'une recherche, comme c'est le cas au Fonds Ancien. Situé au 5e et dernier étage des salles de lecture, celui-ci forme un ensemble autonome et isolé : la hiérarchisation des services est très sensible dans l'agencement de l'espace. Le Fonds Ancien contient en son sein une Réserve ancienne et moderne où sont conservés les manuscrits ainsi que des imprimés rares ou précieux, mais notons que même pour les imprimés "ordinaires", qui ne sont pas mis en Réserve, le Fonds Ancien a déjà un fonctionnement comparable à celui d'une réserve : c'est un point capital pour comprendre les objectifs du projet et les problèmes qu'il soulève.

Ce Fonds Ancien, géré par deux conservateurs (l'un aux manuscrits, l'autre aux imprimés), fonctionne de manière autonome depuis 1972 : Henri-Jean Martin, conservateur à l'époque où la Bibliothèque était encore installée dans les locaux de l'ancien Palais de l'Archevêché à Saint-Jean, a contribué à instaurer cette césure avant son départ du poste, qui précédait l'installation de la BML dans les bâtiments neufs de la Part-Dieu. C'est un des paradoxes du conservateur le plus célèbre de cette bibliothèque. Mais il souligne lui-même : "C'est là une politique que j'ai contribué à appliquer à

Lyon et qui se justifie pleinement sur un plan matériel et pratique [...]. Mais cet ensemble de faits suscite une interrogation inquiète : ne risque-t-on pas de considérer du même coup que les problèmes posés par la conservation de notre patrimoine écrit se trouveront résolus si l'on isole les fonds décrétés anciens [...] ?" (6) Un autre des paradoxes -et non le moindre- du règne d'Henri-Jean Martin réside dans la création du "pourrissoir" : c'est ainsi qu'on appelait à Saint-Jean une cave où furent entreposés des "doubles" et des encombrants en tous genres. Les fonds non répertoriés mentionnés plus haut en sont le reliquat. Beaucoup d'établissements ont dû prendre de pareilles mesures et l'on n'est nullement tenté de jeter l'anathème lorsqu'on découvre les locaux particulièrement étroits et malcommodes du Palais Saint-Jean ; mais il n'est pas indifférent de noter que les plus fervents adeptes de la conservation ont été peu ou prou forcés de considérer l'espace des bibliothèques comme plus précieux que leur contenu. A Lyon comme ailleurs, l'histoire de cette difficulté à trouver des lieux appropriés au stockage a marqué les fonds depuis les suites de la Révolution jusqu'à nos jours (7), et c'est généralement au détriment des fonds "modernes" que la sauvegarde des plus anciens a pu être assurée.

Les collections antérieures à 1801 bénéficient de conditions matérielles satisfaisantes depuis 1972 : la BML

(6) Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises, op. cité, p.11.

(7) Au XIXe siècle, la Grande Bibliothèque de la Ville de Lyon était restée logée dans les locaux du Collège, devenue l'Ecole Centrale, puis le Lycée en 1803 (l'actuel lycée Ampère). Elle y est restée jusqu'en 1912, date de l'installation à Saint-Jean et de la fusion avec la bibliothèque du Palais des Arts. En matière de locaux, le Rapport à M. le ministre de l'Instruction publique, des cultes et des beaux-arts rédigé par NIEPCE Léopold et CHARVET Louis en 1878 ressemble à un long cahier de doléances, pour les deux établissements.

est riche d'une tour de 17 étages de magasins, appelés "silos". Mais la place ne tardera pas à manquer de nouveau ; la BML est devenue, pourrait-on dire, une grande usine de traitement documentaire, cumulant les fonctions de médiathèque, de bibliothèque d'information générale - à l'image de la BPI avec laquelle elle entend rivaliser - de centre d'étude, de recherche, et de conservation. Une multiplicité de salles, de services, de bureaux coexistent ; le travail des annexes est centralisé pour le catalogage, mais aussi, depuis peu, pour le prêt à domicile : les travaux du prêt centralisé, qui eurent lieu pendant l'été, sont l'emblème des efforts déployés en direction de la lecture publique et des grands bouleversements dont elle est l'objet. Les sections d'étude dont relève actuellement le patrimoine du XIXe et du début du XXe siècle sont également concernées par l'ère du changement : d'ici 1995, l'ensemble de la bibliothèque va fonctionner en sept départements thématiques. Ce fonctionnement affectera les deux services patrimoniaux : la Documentation Régionale et le Fonds Ancien. Ce dernier sera rebaptisé "Département Fonds Ancien et Histoire du Livre". Les deux départements disposent depuis septembre d'un hall d'exposition qui leur est propre, au 4e étage, à mi-chemin entre leurs salles de consultation respectives. La réforme qui est l'objet de ce mémoire se prépare donc dans l'effervescence des grands travaux.

Le Fonds Ancien est déjà concerné en partie par la période 1800-1920. Arrêtons-nous sur un des documents du XIXe-XXe siècle qu'il conserve dans sa salle d'usuels : les vieux catalogues manuscrits sur registres, tenus jusque dans les années 50. Leur présence dans ces lieux n'est nullement signalée dans la salle de référence du 3e étage, contenant le catalogue général sur fiches de 1800 à 1986. Aucun lecteur n'est censé deviner l'existence du catalogue

manuscrit qui concerne aussi bien le Fonds Ancien que le Fonds Contemporain, puisqu'il consigne des ouvrages antérieurs ou postérieurs à 1800.

La Réserve du Fonds Ancien conserve les manuscrits et certains imprimés bibliophiliques, mais les critères n'ont pu être appliqués de façon systématique : les prélèvements se font généralement à l'occasion d'une exposition. Il s'avère en fait que ce travail est tout de même le principal qui ait été entrepris depuis 1972 pour protéger et mettre en valeur les ouvrages du XIXe siècle, au point que pour nombre de collections, l'intégration programmée par la BML ressemble plutôt à une réintégration. Les acquisitions rétrospectives concernant cette période passent d'ailleurs par la Réserve. Le Fonds Contemporain intervient essentiellement pour la distribution au public. La Documentation Régionale, dont la salle de lecture et la banque de distribution sont situées au 4e étage, avant le Fonds Ancien, est également en jeu pour la communication des ouvrages d'intérêt local : ils sont pour la plupart indistinctement mêlés aux autres.

Les collections particulières entrées aux XIXe et XXe siècles sont éclatées entre Fonds Ancien et Contemporain selon un critère strictement chronologique : les volumes de 1801 sont modernes, ceux de 1800 sont anciens, y compris dans une série de bulletins par exemple. Quant aux recueils factices, il faut et il suffit qu'ils contiennent un titre antérieur à 1800 pour qu'ils soient anciens. Là encore, la pratique n'a pu toujours suivre la théorie : des ouvrages du XVIIIe siècle et même des manuscrits prélevés au Fonds Contemporain lors de ce stage donnent la mesure de la difficulté qu'il y a à maîtriser la logique de fonds purement et simplement démembrés. Si les conservateurs du Fonds Ancien peuvent savoir ce qu'ils détiennent, il est en revanche très difficile de dominer l'ensemble, et de se

fier aux comptages précédemment établis⁽⁸⁾ pour se représenter la répartition des différents fonds. Pour schématiser, les collections privées entrées par don, legs ou achat dans le cours du XIXe siècle semblent avoir profité au moins autant au Fonds Ancien qu'au Fonds Contemporain.

Il faut donc investir très progressivement l'espace des magasins, ouvrir des volumes, repérer des dates d'édition, des ex-libris, des estampilles, faire des va-et-vient entre les rayons et les registres d'entrée à l'inventaire pour estimer les parties du fonds qui seront effectivement concernées par ce transfert. Notons avant toute chose que si cette méthode de travail, tout à fait empirique, s'est avérée plus efficace, elle pourrait, à long terme, favoriser un regrettable syndrome de myopie... A passer ainsi essentiellement, si ce n'est exclusivement, par le document primaire, on construit patiemment ses repères, on s'habitue aux accidents de l'histoire bibliothéconomique qui constellent le fonds. On finit par trouver parfaitement naturels nombre de particularismes qui, pour le personnel, vont de soi. Proposer un changement devient même une véritable gageure : tout le monde semble admettre l'idée que les ouvrages antérieurs à 1920 seront prochainement consultés dans la salle du Fonds Ancien, mais la perspective d'un déménagement suscite beaucoup d'objections. La question du tri des notices concernant l'époque dans le catalogue général n'est pas résolue, ni celle de l'accueil des fichiers concernés au Fonds Ancien et, d'une manière générale, de l'information du public. En fait, le problème des accès devrait être réglé par la rétroconversion du catalogue général, qui est maintenant programmée. Elle

permettra bientôt à tout lecteur de savoir où se trouve quoi.

Cependant, bien d'autres incertitudes subsistent. On débat encore autour de la date-butoir: en sera-t-elle véritablement une, ou sera-t-elle assouplie pour les fonds spéciaux et les séries ? Le sort de la Documentation Régionale reste également en suspens; en matière de XIXe siècle, celle-ci n'a pas de collections à proprement parler dissociables des autres, et l'on peut y demander librement tous les ouvrages du Fonds Contemporain. Certains souhaitent que les ouvrages locaux antérieurs à 1920 continuent à être communiqués par la Documentation Régionale, ce qui n'est pas le cas des ouvrages locaux du XVIIIe siècle par exemple. Le conservateur de la Documentation Régionale est la première personne à faire remarquer que les fonds locaux ne sont ni scindés ni sécables... Enfin, on soulève le problème des usuels antérieurs à 1920 qui sont actuellement en libre accès dans les salles de lecture. Faut-il verser au Fonds Ancien les premiers volumes du catalogue de la Bibliothèque Nationale et demander aux lecteurs concernés de justifier d'une recherche ?

Il ne saurait être question de prescrire des solutions dans le cadre de ce mémoire, mais plutôt de favoriser une réflexion plus distanciée. Sans prétendre servir de modèle à la BML qui devra mettre en oeuvre des moyens adaptés à son cas particulier, un questionnaire adressé à quatre-vingt bibliothèques de statut comparable permet de prendre un peu de recul. Il permettra aux conservateurs de situer la gestion actuelle de ces fonds dans un cadre plus large et de mesurer les ambitions de la politique qui sera définie ensuite.

II) BIBLIOTHEQUES DE FRANCE : ETAT PRESENT DU SIECLE PASSE

Un certain nombre d'indices permet de deviner que la date de 1811 choisie par la BNF pour la rétroconversion des catalogues de fonds anciens, ne constitue pas une norme. En Allemagne, le Handbuch der historischen Buchbestände, initié par le professeur Fabian, entreprend de répertorier les fonds anciens des origines à 1900 dans les régions germanophones. La date-butoir "peut cependant être repoussée selon le contexte particulier"⁽⁹⁾. En France, les répertoires locaux entrepris par les associations régionales de coopération entre bibliothèques incluent toujours le XIXe siècle. On peut remarquer à ce propos que que cette époque joue justement un rôle important dans la constitution des fonds locaux, considérés comme partie intégrante du patrimoine. Quant à la BNF, elle a porté à 1850 la date délimitant ses fonds anciens. Tout converge vers l'idée qu'une bonne partie des fonds modernes sont considérés comme anciens, mais aucun état des lieux n'a été dressé en ce qui concerne la gestion de ces fonds en bibliothèque.

Les bibliothèques municipales classées, une vingtaine de bibliothèques de villes moyennes et la BNU de Strasbourg -un peu marginale dans cet ensemble- ont été sondées afin de mettre en évidence les tendances actuelles. Si les bibliothèques universitaires -à l'exception de celles de Valence et de Clermont-Ferrand qui ont également un statut municipal- et les bibliothèques de grands établissements ont été exclues de cette enquête, c'est parce qu'elles

9 Christian FÖRSTEL, Recensement du fonds ancien de philologie classique de la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg, p. 21. ENSSIB : mémoire d'étude, 1992.

auraient donné à l'étude une dimension trop large, dans des établissements où le XIXe siècle constitue souvent le gros du Fonds ancien et où la gestion des collections patrimoniales est forcément différente.

L'enquête s'articulait autour de plusieurs groupes de questions⁽¹⁰⁾ : les premières portaient sur la limite chronologique du Fonds Ancien et sur une modification éventuelle de ce dernier. Une seconde série concernait l'importance quantitative des fonds du XIXe siècle ; puis étaient envisagés les catalogues, leur localisation et leur qualité, ainsi que la fréquence et les lieux de consultation. Les moyens mis en oeuvre pour la gestion, la conservation et la mise en valeur des collections étaient l'objet d'une dernière série de questions, complétée in fine par des commentaires libres. Notons que si deux pages paraissaient un seuil psychologique raisonnable pour une telle étude, des questions sur les registres d'inventaire, les provenances des collections, le classement en magasin auraient bien mérité d'être posées. C'est surtout la dernière qui suscite des regrets : je n'en avais pas perçu l'importance au début de ce stage!

Quarante-huit bibliothèques ont répondu à ce questionnaire : le taux de réponses global est donc de 61%, et de 68% pour les BMC. Des réponses trop tardives n'ont pu être dépouillées. Les nombreuses lettres d'accompagnement, les commentaires personnels et les questions qui m'ont parfois été adressées attestent que les réponses émanaient surtout de professionnels intéressés par le sujet, et un taux de réponses de 100% aurait peut-être pu faire varier sensiblement les résultats. Plus de la moitié des établissements concernés ont inclus les collections du XIXe siècle dans les fonds anciens; 14 font état d'une date comprise entre 1792 et 1815 (deux d'entre elles ont un

(10) Voir l'annexe D.

projet d'intégration du XIXe siècle), 4 n'indiquent aucune date, 3 une date comprise entre 1850 et 1875, et 28 une date comprise entre 1900 et 1960. Pour ces dernières, une date si tardive demeure marginale ; en fait, trois écoles se dessinent : 1900, la première guerre mondiale, plus rarement la seconde. Mais lorsque le choix de la date-butoir est expliqué, c'est l'histoire de la bibliothèque et non l'Histoire, qui sert de critère (abandon du système Brunet en 1920 par exemple). D'autre part, la limite chronologique est souvent floue : elle varie selon les fonds spéciaux, ou "en fonction des problèmes de conservation" ; elle peut également être liée à une date d'entrée plutôt qu'à une date d'édition.

Notons que si le XIXe siècle est fréquemment entré dans le patrimoine, seules 14 bibliothèques répondent affirmativement à la question portant sur une modification de la limite chronologique du Fonds Ancien, comme si le glissement s'était opéré naturellement, sans bouleverser les moeurs de l'établissement. Du reste, le fonds ancien, souvent dénommé "section patrimoine", tend à fonctionner comme un service plutôt que comme un fonds ; il est fréquemment couplé avec le fonds régional ou local. Il dispose rarement d'une salle de lecture spécifique, de fichiers séparés, de magasins propres. Les ouvrages sont alors mêlés au fonds général et la consultation des plus précieux est filtrée par le biais de la réserve. Celle-ci ne jouit pas toujours de conditions aussi bonnes qu'à Lyon (ainsi n'est-elle même pas fermée à clé à Dôle qui signale aussi un grenier et des cartons pour des ouvrages plus communs...)

Le cas lyonnais, dont le Fonds Ancien est un ensemble dissocié et d'accès réservé, est donc relativement isolé. Les bibliothèques qui ont intégré le XIXe siècle au Fonds Ancien évoquent le plus souvent l'exclusion du prêt,

parfois récente (à Versailles, le prêt est parfois encore pratiqué pour des ouvrages édités après 1850). Le déménagement de collections n'est mentionné que trois fois, le tri de notices prélevées dans le catalogue général puis intégrées aux fichiers des fonds anciens n'apparaît que deux fois⁽¹¹⁾, et seule la bibliothèque d'Amiens a cumulé les deux opérations en repoussant à 1860 l'ancienne date de 1800 : la période considérée est donc nettement moins large que celle qui est retenue à Lyon.

Les observations des professionnels ne sont pas alarmistes mais révèlent des carences : ainsi, pour les catalogues, la masse des réponses oscille entre partiel (13 réponses) et assez satisfaisant (11 réponses). Les catalogues sont plus rarement jugés insuffisants, et c'est alors la qualité des accès qui est critiquée : les matières font parfois défaut, un répertoire spécifique indique des cotes périmées... On évoque même un classement inutilisable par format avec sous-classement alphabétique. Les fonds non répertoriés donnent lieu à la réponse "partiel". Notons que beaucoup ont coché deux réponses ("insuffisant" pour tel ou tel fonds particulier, "partiel" pour l'ensemble des catalogues) ; les catalogues informatisés (catalogue général concernant en partie le XIXe siècle, ou fonds particuliers rétroconvertis par la BNF) sont plébiscités, même lorsqu'ils sont partiels. A deux reprises, on regrette que la BNF ait exclu le XIXe siècle de la rétroconversion, sauf pour les fonds spéciaux ; ainsi, à Grenoble, le catalogue du Fonds Ancien (distinct du catalogue moderne) a dû être purgé des notices 1811-1900.

Quant à la localisation des catalogues concernant la période, elle correspond presque toujours au lieu de

(11) La bibliothèque de Grenoble a vraisemblablement mis en oeuvre ce tri de notices, puisque le catalogue concernant le XIXe siècle est celui du fonds ancien, mais le conservateur ne donne aucun détail sur les modalités de l'intégration.

communication des documents (salle de lecture du Fonds Ancien ou de la section patrimoniale / salle de travail unique ...) plus rarement salle de référence. L'éparpillement est moins sensible qu'à la BML, dont le Fonds Ancien détient le catalogue manuscrit. Cela dit, beaucoup de bibliothèques signalent la multiplicité des catalogues concernant la période ; au fichier général, il faut aussi ajouter des catalogues manuscrits et des répertoires spécifiques.

La majorité des réponses indique une consultation variable ou moyenne. Le public est généralement universitaire et étudiantin ; amateurs ou érudits locaux sont évoqués plus rarement. Huit professionnels estiment le fonds sous-exploité, et l'on sera peu surpris d'apprendre que les catalogues sont alors partiels ou insuffisants, sauf à Cambrai où l'on met plutôt l'accent sur leur éparpillement, et à Caen, où le catalogue unique est "assez satisfaisant", mais les fonds sont "négligés par manque de temps et de moyens". A Grenoble et au Mans où le XIXe siècle est intégré au fonds ancien, les responsables de ce service estiment ces documents très consultés vraisemblablement par comparaison avec les titres plus anciens. Au Mans, le conservateur estime paradoxalement que ces documents très consultés ne posent pas plus de problèmes de conservation que les autres, plus anciens ou plus récents. Il s'agit d'un cas isolé et ces fonds très consultés s'avèrent être la presse régionale (dont le microfilmage est envisagé) et une collection privée. D'autres professionnels ont d'ailleurs coché deux réponses au sujet de la consultation : "presse locale très consultée, consultation variable pour les autres fonds".

En règle générale, les problèmes de conservation sont jugés supérieurs à ceux que posent les ouvrages plus anciens et plus récents, alors que les mesures de

conservation sont identiques, voire moindres ; ainsi un conservateur reconnaît-t-il que ces documents, plus menacés, passent après les plus anciens et plus récents pour les restaurations. Boîtes et enveloppes sont citées en premier lieu : Chambéry, qui a inclus le XIXe siècle dans son fonds ancien, est à la pointe avec une chaîne de traitement pour le dépoussiérage et la mise sous kraft. On évoque moins souvent la climatisation et des restaurations très ponctuelles (trois bibliothèques indiquent qu'elles possèdent un atelier de reliure). Tout cela correspond à peu près aux moyens mis en oeuvre à Lyon. C'est la presse régionale qui vient en tête pour les mesures de protection : particulièrement fragile et demandée, elle bénéficie assez souvent de campagnes de microfilmage. La désinfection n'est mentionnée qu'une fois -dans un fonds "à problèmes"- ; la désacidification jamais. Enfin, une dizaine d'établissements mentionnent des mesures concernant la politique de communication des documents. Les limitations sont parfois sévères, allant de la mise en réserve jusqu'à l'exclusion du PEB et de la photocopie, y compris dans quelques bibliothèques qui n'ont pas intégré les fonds du XIXe siècle au Fonds ancien.

Les fonds du XIXe siècle se distinguent des collections plus anciennes par un contenu souvent encyclopédique, reflétant le classement Brunet, auquel il faudrait ajouter les inclassables périodiques. Fonds d'étude, littérature, histoire et régionalisme dominant. Cet encyclopédisme est évoqué d'une façon qui reflète la diversité des situations : "spécialité : aucune", dit-on par exemple à Ajaccio où le fonds, non coté, sort des cartons et est en cours de tri ; le guide du lecteur joint à la réponse fait pourtant apparaître le don Roland Bonaparte et la médecine. A Brest, dont le fonds est éclaté sur onze sites, les spécialités sont jugées non repérables

en l'absence de catalogues-matières. Aucune question ne portait explicitement sur la provenance, mais beaucoup en ont fait état à propos des spécialités : les inflexions les plus originales sont liées aux collections privées, parfois mentionnées en tant que telles comme des spécialités, sans autre indication. Des collectivités (sociétés savantes et séminaires) sont plus rarement évoquées. La conservation de fonds des bibliothèques populaires est mentionnée une seule fois, à Pau.

Outre les grandes disciplines générales qui laissent percevoir une certaine homogénéité des fonds municipaux à partir du XIXe siècle, les spécialités sont qualitativement orientées par de multiples particularismes locaux (à Nîmes, la tauromachie, à Tours, la présence d'auteurs célèbres comme Balzac, d'éditeurs comme Mame). Ceux-ci s'intègrent souvent dans des fonds thématiques indépendants d'une époque. Parmi les spécialités que la BML revendique dans sa brochure d'accueil, l'ésotérisme, la criminologie, les ouvrages sur la sériciculture semblent les plus originales, tandis que les voyages, par exemple, sont récurrents dans d'autres villes ; des fonds ayant trait à une guerre ou à des révolutions sont également cités plusieurs fois.

La mise en valeur des collections passe essentiellement par les expositions. Celles-ci sont évoquées de façon diverse : "aucune mise en valeur (sauf expositions ponctuelles)". "Exposition sur Marseille au XIXe siècle"... A Nancy, malgré la présence d'un beau fonds Grandville, on note que cette époque est moins sollicitée que les époques plus anciennes ou plus récentes. Un quart des réponses tend à présenter cette mise en valeur comme pauvre, sans que les bibliothèques concernées paraissent défavorisées quantitativement ou qualitativement pour cette époque. Les acquisitions rétrospectives complétant une spécialité donnée sont parfois évoquées ; c'est généralement le fonds

local qui en bénéficie. Plus rarement, des bibliographies ou des répertoires thématiques sont mentionnés.

Enfin, une seule fois, à la bibliothèque de Cambrai, des prélèvements pour une mise en libre accès sont évoqués au titre de la mise en valeur des collections : le fonds du XIXe siècle, détruit pendant la seconde guerre, provient de dépôts de l'Etat. Extrêmement réduit, il est surtout composé d'encyclopédies. Cette réponse marginale résulte d'une démarche inverse de celle qui est envisagée par des membres de l'équipe lyonnaise, en matière d'usuels. Elle souligne un aspect qui rend délicat le traitement patrimonial de cette époque, marquée par la présence d'ouvrages de référence insuffisamment réédités, comme la Grande Encyclopédie de Berthelot. Les bibliographies parfois citées en tant que spécialités illustrent encore cette spécificité du XIXe siècle au regard des fonds anciens traditionnels.

Des projets ou des efforts de catalogage global sont en oeuvre dans trois des bibliothèques qui font état de grands fonds non répertoriés (à Ajaccio, déjà mentionné; à Clermont-Ferrand où 30 % des fonds antérieurs à 1900, non traités, ont fait l'objet d'un rapport récent, aboutissant notamment à la création de deux salles patrimoniales ; à Valenciennes, de grands dons ne sont pas traités). En revanche, à Roubaix, dont le fonds ancien est virtuel, puisqu'il n'est ni défini chronologiquement, ni répertorié à l'exception des collections locales, le catalogage progressif des ouvrages du XIXe siècle a été freiné par l'informatisation de la médiathèque. D'autres signes, moins spectaculaires que le cas de Roubaix, attestent que le vieux débat qui oppose lecture publique et conservation n'est pas si mort qu'on le souhaiterait, d'autant que les restrictions budgétaires forcent les choix.

Le chiffrage des fonds de l'époque s'avère difficile. Il est assorti de points d'interrogation, de commentaires tels que : "estimation grossière", "le classement par ordre d'entrée et par format ne permet pas de chiffrer". Ce classement, en vigueur à Lyon, semble être la norme, et les rares tentatives signalées en faveur d'un autre système remontent au XIXe ou au début du XXe siècle. Les collections particulières y dérogent parfois, et elles semblent faire l'objet de plus de soins que le fonds général : dans certaines bibliothèques, elles sont systématiquement mises en réserve ; elles peuvent aussi avoir une cotation spécifique aux initiales du donateur, ce qui ne se pratique guère à Lyon que pour les manuscrits ou les dépôts. On relève en outre la présence fréquente de catalogues imprimés. Notons cependant qu'elles se situent aux extrêmes, puisqu'elles sont tantôt les favorites des catalogues, tantôt les premières exclues.

Quant aux quelques trente estimations avancées, elles tendent à montrer que le XIXe siècle représente une part importante du fonds général, ce qui n'a rien de très étonnant si l'on se souvient que la production annuelle passe de 1000 à 14000 titres entre 1800 et 1890⁽¹²⁾. La part du siècle est généralement comprise entre 10 et 25% de l'ensemble, même pour des établissements dont le fonds a largement souffert d'une guerre (Reims, ayant bénéficié entre autres d'une partie du Palais des Arts de Lyon : 25%, Douai : 28%!). Il faut bien sûr prendre ces estimations avec une extrême prudence, d'autant que les périodiques et les fonds locaux figurent ou non dans le comptage, et que la période estimée est variable : "1801-1900", "1815-1920", etc. Il a en effet paru nécessaire de laisser aux professionnels une certaine marge de liberté dans la

(12) Chiffrages établis par R. ESTIVALS d'après le dépôt légal, et relevés par M. LYONS dans Le Triomphe du livre, p.13.

définition de la période pour éviter un taux d'abstention trop élevé. C'est donc plus l'image d'une époque en bibliothèque qui se dégage de cette enquête, que l'époque elle-même : une époque dont la production est massive, inchiffrable, mais fragile.

La situation des fonds de cette période paraît-elle plus satisfaisante lorsque ceux-ci sont gérés par le personnel du fonds ancien ou des fonds patrimoniaux ? Cela n'a rien de systématique, mais beaucoup évoquent la caducité de la notion de "fonds anciens", quelle que soit la date-butoir de ce dernier. Aux critères historiques s'ajoutent des critères de valeur et de rareté qui n'ont rien en eux-mêmes de très nouveau⁽¹³⁾ ; mais la volonté d'anticiper sur la raréfaction des titres attire de plus en plus l'attention sur des aspects purement techniques, comme l'état matériel des ouvrages et leur communicabilité. Les fonds anciens, rares et précieux ne peuvent donc plus se définir uniquement de manière chronologique ou bibliophilique. Dans deux des bibliothèques où le XIXe siècle n'est pas considéré comme ancien, c'est le conservateur du fonds patrimonial qui s'en occupe ; à la BNU de Strasbourg, les ouvrages de cette période sont rattachés aux départements thématiques à cause de leur valeur documentaire encore actuelle, mais le conservateur de la Réserve est chargé de la conservation.

Ceux qui mentionnent une modification récente de cette date se sont souvent livrés à cette occasion à des travaux de catalogage, voire à la définition d'un fonds ancien auparavant inexistant, ou flou. Si les dates rigides sont progressivement abandonnées, en revanche, l'absence de toute limite chronologique ne profite manifestement pas au

(13) Jean Viardot situe aux environs de 1830 la "révolution du goût en matière de livres rares", dont les figures de proue les plus marquantes sont Brunet et Nodier. Les nouvelles bibliophilies. Histoire de l'édition française, vol. 3, pp. 383-402.

XIXe siècle ni aux fonds plus anciens, que même le responsable des fonds patrimoniaux a du mal à connaître.

Si la date rigide de 1800 en vigueur à Lyon paraît obsolète, un Fonds Ancien bien défini, géré par deux conservateurs, représente un atout rare et précieux ; le projet à l'étude, qui concerne 120 ans d'histoire du livre, est d'une envergure considérable.

2ème partie : LES MAGASINS : NOTES, RECONNAISSANCES, EXPLORATIONS
--

I) UN PEU D'ARYTHMETIQUE APPLIQUEE AUX FONDS DU XIXe SIECLE :

Un conservateur de la BML aurait sans doute peiné sur certaines des questions qui furent l'objet du précédent chapitre... En fait, l'aspect qualitatif n'aurait pas posé problème. A propos des spécialités, il aurait pu dire : "le fonds général est encyclopédique, mais les sociétés savantes nous ont laissé des ouvrages d'agriculture, de paléontologie, de géologie, ainsi que des récits de voyages ; la collection Coste contient des pièces d'histoire locale, le Pr Lacassagne nous a apporté une riche collection concernant Marat et l'anthropologie criminelle, nous avons aussi un fonds d'ésotérisme et de franc-maçonnerie provenant de Jean Bricaud...". Mais qui saurait chiffrer les collections ? Le conservateur actuellement responsable des fonds concernés, sans pouvoir donner

d'estimation quantitative, peut localiser les différents magasins susceptibles de contenir des ouvrages antérieurs à 1920. Cette localisation est nécessaire au chiffrage et c'est d'ailleurs par une visite guidée des "silos" que mon stage a réellement commencé.

Les magasins du Fonds Ancien sont situés aux étages 5, 6, 7 et 8, ce dernier étant occupé de manière partielle et provisoire par des collections de la Fondation de la Photographie, mais les conservateurs tiennent à garder de l'espace pour les accroissements.

Au Fonds Contemporain, différents étages de magasins sont concernés par les ouvrages antérieurs à 1920, mais aucun n'en contient exclusivement. Il s'agit:

- du 11e étage (taux élevé d'ouvrages antérieurs à 1920, mais les titres plus tardifs sont fortement imbriqués dans certaines travées)

- du 10e étage, où l'on trouve un bloc de livres grand format très repérable (deux travées et demie contenant une part importante du fonds Lacassagne ainsi que des bulletins scientifiques du Palais des Arts).

- du 9e étage (taux nettement moins élevé qu'au 11e étage, mais important, et majoritairement grand format ; les ouvrages ultérieurs sont très imbriqués).

- du 4e étage (1 travée petit format contenant en moindre part des ouvrages ultérieurs)

- du 3e étage (2 travées de très petit format; celle de droite contient également des titres ultérieurs)

- Les fonds non traités sont au 15e étage. Si les conditions de conservation de ces ouvrages se sont améliorées depuis l'installation de la BML dans les locaux de la Part-Dieu, ils ne sont toujours pas en rayons, mais jonchent le sol. Quelques visites permettent d'indiquer les collections que leur traitement permettra de compléter : il s'agit essentiellement du Palais des Arts, y compris les

fonds particuliers entrés dans cette bibliothèque au cours du XIXe siècle (legs Bonafous), de livres provenant des annexes d'arrondissement, du Cercle de Commerce, de quelques périodiques allemands du Fonds de la Guerre.

Le silo 15 n'est pas le seul responsable de l'impression d'éclatement qui se dégage des premières visites : on trouve n'importe quoi n'importe où. A propos du classement en magasin, on est tenté de dire : "le classement des livres, fait à diverses époques, est souvent fautif"(14).

En fait, la plupart des ouvrages sont classés par numéro d'entrée à l'intérieur de cinq séries de format. Le format prime toujours et constitue le seul critère véritablement discriminant. A l'intérieur d'un même type de format, des parties anciennes du fonds conservent les traces d'un classement par matières : ainsi repère-t-on une travée de bibliographies de la première moitié du XIXe siècle, une travée locale, une travée musicale... Pour les collections plus tardives, la série numérique est souvent discontinue ; ainsi le fonds Claudius Roux, entré en 1933, a-t-il été entrecoupé d'acquisitions à l'intérieur d'un même type de format. Ajoutons que trois réaménagements internes ont eu lieu depuis l'installation de la BML à la Part-Dieu en 1972 : certaines collections particulières sont donc dispersées au gré de l'espace existant, et l'on trouve des volumes recotés dans des lieux tout à fait inattendus.

Les registres d'inventaire sont surtout utiles a posteriori : tenus pour chaque format entre 1891 et 1960-70 pour la période considérée, ils sont, selon les années,

(14) C'est ainsi que M. Pilon, de la Bibliothèque Nationale, se débarrasse de l'importun Gérard de Nerval en "voyage à la recherche d'un livre unique" (Angélique, 1ère lettre).

plus ou moins explicites sur la provenance et la date d'édition. Ces registres ne sont pas propres au Fonds Contemporain et consignent nombre d'ouvrages déjà inclus au Fonds Ancien ou mis en Réserve, sans que les prélèvements figurent systématiquement ; les principaux outils de travail paraissent donc paradoxalement plus volumineux que le fonds considéré.

Les derniers récolements figurant sur ces registres datent de 1982 : l'intégration des ouvrages antérieurs à 1920 au Fonds Ancien pourrait être l'occasion de procéder à un nouveau récolement, et de faire apparaître tous les prélèvements qui seront effectués par le Fonds Ancien pour les entrées postérieures à 1920 (la Société de Géographie par exemple). Les registres antérieurs à 1920 pourraient devenir propres au Fonds Ancien, d'autant qu'ils se distinguent par des traits habituellement caractéristiques des fonds anciens : la plupart ont été recopiés et forment des "doubles" qui n'en sont jamais vraiment, chacun d'eux contenant des informations justes et des fausses pistes. Il est difficile de savoir à l'avance ce qu'il faut prendre ou laisser de chaque double ; seuls des va-et-vient entre les registres et les magasins permettent d'explorer le fonds et d'estimer le nombre d'ouvrages prêts à devenir "anciens", dans ces magasins "modernes".

Avouons que le calcul n'est pas simple : relever des cotes extrêmes et retrancher la plus petite de la plus élevée ne permet pas de donner une estimation chiffrée des fonds particuliers, d'abord parce qu'on obtient des titres qui peuvent tantôt se prolonger sur un ou deux rayons pour une série de bulletins par exemple, ou à l'inverse, être groupés par dizaines dans un recueil factice. A fortiori, les soustractions de cotes ne permettent pas de chiffrer l'ensemble du fonds, d'autant que les ouvrages antérieurs ou postérieurs à 1920 sont mêlés, et que beaucoup de titres

se soldent en magasin par la présence de fantômes définitifs, correspondant aux saisies du Fonds Ancien. La solution retenue consiste donc à explorer chaque série de format et à estimer visuellement une moyenne de volumes par rayons. Voici le détail de ce comptage, format par format.

- 20000 (très grand) :

11e étage : 16 travées occupées de façon partielle par des formats géants (cartes, planches...) : 165 rayons contenant 90% de documents antérieurs à 1920 , soit 148 rayons

- 100000 (grand) :

*9e étage : 28 travées, 840 rayons contenant pour 70% des documents antérieurs à 1920, soit 500 rayons.

*10e étage : 78 rayons

*11e étage : 21 travées contenant 608 rayons, à presque 100% antérieurs à 1920, soit 608 rayons

Total : 1186 rayons de grand format

- 400000 (moyen) :

11e étage : 2042 rayons contenant 75% de documents antérieurs à 1920, soit 1532 rayons de format moyen ; là-dessus, 26 travées correspondent à des enregistrements de 1921 à 1956.

Au 11e étage, ces travées sont les seules qui supposent un tri d'ouvrages ultérieurs susceptible d'influer sur la place disponible en rayon, et encore contiennent-elles de gros blocs d'ouvrages antérieurs à 1920 (des parties importantes des fonds Lacassagne, Société de Géographie, Claudius Roux, et de fonds non estampillés, comme le fonds Bricaud, de petits dons, des volumes de médecine des Archives, etc.).

- 300000 (petit) :

11e étage : 1405 rayons contenant 100% de documents antérieurs à 1920.

- 800000 (in-18 à in-32) : une travée et demi (celle de droite est plus mêlée avec des ouvrages ultérieurs) ; évidemment riches en volumes, ces travées donnent un bon aperçu des principales provenances : 73 rayons.

- cotation alphabétique (A ou B) pour des formats petits et moyens correspondant à des acquisitions rétrospectives ou à des dons arrivés dans les années 1950-1960 (Deléage, Cercle de Commerce, Séminaire de Saint-Irénée). Les grands formats des mêmes fonds sont cotés en 100000.

*9e étage : environ 500 rayons formant de petits blocs clairsemés dans les deux premiers tiers du magasin.

*4e étage : 50 rayons compacts.

Total : 4894, soit environ 5000 rayons, avec une moyenne de 30 vol. par rayon. Il y aurait donc environ 150000 volumes concernés par le projet d'intégration au Fonds Ancien (à la B.M. de Grenoble, on estime à 150000 volumes les fonds de la période 1800-1900 avec la mention "inchiffrable").

Pour une travée, il y a une moyenne de 6 rayons en largeur et de 6 ou 7 rayons en hauteur : il faut donc compter une quarantaine de rayons par travée, et environ 125 travées pour les ouvrages antérieurs à 1920 actuellement au Fonds Contemporain. Dans un magasin, on compte environ 123 travées, dont 6 de moitié plus petites que les autres...

Cette estimation peut être trop large, et la marge d'erreur est forcément très importante. Les rayons contenant exclusivement des acquisitions antérieures à 1920 peuvent bien entendu être comptés un par un, mais pour les travées où les titres antérieurs et postérieurs à 1920 sont très mêlés, on ne peut qu'indiquer un pourcentage résultant

du double examen des rayons et des registres : celui-ci aboutit à une impression d'ensemble et non à une certitude. Enfin, les acquisitions tardives ayant une cote alphabétique ont été estimées à 500 rayons au jugé, les ouvrages étant trop clairsemés pour qu'on puisse procéder à un comptage rayon par rayon.

Il reste que la solution déjà envisagée à la BML, consistant à rassembler les fonds concernés sur un étage, paraît un peu risquée si l'on ne réserve pas une petite marge supplémentaire. Le 9e étage, situé dans le prolongement immédiat des magasins du Fonds Ancien, fait concurrence au 11e, plus éloigné mais qui entraînerait un déménagement moins lourd. Et même cette solution ne serait pas si simple ; l'espace libéré ne procéderait pas toujours par gros pans, et correspondrait à du format moyen, alors qu'il faudrait accueillir essentiellement des ouvrages de grand format. Il faudrait donc réajuster les rayons. Le problème des formats serait plus facilement soluble en choisissant le 9e étage, puisque le gros des rayons libérés serait de petit format et pourrait donc accueillir l'essentiel des fonds en provenance du 11e étage, mais il y aurait nettement plus d'ouvrages à transporter.

Ajoutons que si le 8e étage pouvait être attribué aux fonds, le Fonds Ancien pourrait ensuite plaider pour obtenir le 9e étage, qui accueillerait un éventuel surplus et les futurs accroissements. Réserver le 8e étage à ce transfert permettrait de prévoir précisément les rayonnages nécessaires selon les formats. D'autre part, cela pourrait faciliter le rassemblement des collections provenance par provenance. Tous les petits dons n'ont pu être exhaustivement repérés au cours de ce stage, mais les collections qui ont pu être localisées pourraient être reclassées selon leur possesseur. Les parties "anciennes"

pourraient être rapprochées des "modernes", de façon à restaurer l'intégrité des fonds. Un tel reclassement, appliquées aux collections actuellement localisées, faciliterait le repérage ultérieur des collections trop éparses.

Il convient de se demander si l'état matériel des collections, qui légitime le transfert de responsabilités prévu, permet d'envisager un déménagement. Comme on peut s'y attendre, le papier est souvent jauni et marqué par l'acidité, mais le principal problème réside dans la part importante d'ouvrages brochés, qui représentent environ un quart du fonds. Les plus fragiles sont généralement sous kraft ou emboîtages, mais certains bulletins du Palais des Arts mériteraient sans doute d'être enveloppés avant d'être déménagés. Manipulés avec précautions, ils pourraient alors être transférés.

Quelle que soit la solution adoptée pour le stockage des collections, le Département Fonds Ancien et Histoire du Livre, qui conserve actuellement environ 200000 documents, va devoir faire face à un accroissement considérable de ses richesses. De quelles richesses s'agit-il ? Que contiendra donc le "nouveau fonds ancien" ? L'expression mérite bien des guillemets : la plupart des collections s'inscrivent dans le prolongement immédiat du Fonds Ancien actuel. Aussi les trois types de provenances qui ont marqué la constitution actuelle du fonds seront-elles décrites selon un ordre fondé sur ce critère : les fonds de sociétés savantes, bien connus du Fonds Ancien et de la Réserve, seront présentés avant le fonds général qui devient particulièrement dense au début du XXe siècle. Les fonds spéciaux seront l'objet du troisième volet de la description, puisqu'ils s'inscrivent dans des périodes très diverses, dépassant parfois la date de 1920.

II) SOCIÉTÉS SAVANTES : UNE BIBLIOTHÈQUE DANS LA BIBLIOTHÈQUE

La part des sociétés savantes, qui surprend au premier abord, s'explique historiquement : deux bibliothèques, placées à l'époque sous la surveillance des comités, ont marqué la constitution actuelle du fonds. La bibliothèque du Palais des Arts, fondée à l'imitation de l'Institut en 1831 par le maire Prunelle, réunissait les fonds de l'Académie, des Sociétés d'Agriculture, de Médecine et de Pharmacie ; elle mettait à disposition des Lyonnais un fonds spécialisé dans le domaine des arts, sciences et industries. La Grande Bibliothèque de la Ville hérita en 1803 des dépôts littéraires provenant notamment du Collège de la Trinité, confié aux Jésuites depuis 1565, et de la Bibliothèque de l'Hôtel de Fléchères, publique depuis le legs de l'avocat Pierre Aubert en 1732. Prestigieuse et ancienne, elle fut dans la première moitié du XIXe siècle absorbée par ses missions de conservation et de catalogage⁽¹⁵⁾, ou par le tri des doubles. C'est donc la plus récente des deux bibliothèques municipales qui est la plus riche en ouvrages du début du siècle : la Bibliothèque du Palais des Arts contribue à un rééquilibrage en faveur de la période 1801-1850, qui, toutes provenances confondues, reste tout de même moins bien représentée que les deux périodes suivantes. La seconde moitié du XIXe siècle et 1900-1920, en parts à peu près égales, constituent environ les trois quarts du fonds.

Il reste au Fonds Contemporain quelques éclats des bibliothèques privées de Bonafous, Prunelle, Guidi, Thillière, et Rougnard entrées au Palais des Arts au milieu

(15) Ressources financières, in Rapport à M. le ministre de l'Instruction publique..., op. cité, p.40.

du XIXe siècle par don, legs ou achat. Celle de Rougnard est la seule dont le contenu soit littéraire et général dans cet ensemble. Si l'estampille au nom du donateur permet de repérer quelques volumes de ces fonds, les traces en sont éparses et maigres au regard des comptages d'époque qui font état de plusieurs milliers de volumes pour chacune d'elles. Certains pans sont dispersés au "silo 15", d'autres sont d'ores et déjà au Fonds Ancien, ou en Réserve. Les spécialités (géologie, paléontologie, numismatique, sériciculture) ont été qualitativement orientées par ces collections, mais se trouvent également dans le fonds général du Palais des Arts.

Ce dernier se répartit pour l'essentiel dans le domaine de l'histoire naturelle (botanique et zoologie) et, pour les arts utiles, de l'agriculture. Le fonds est constitué pour le quart de bulletins émanant de villes françaises ou étrangères correspondantes, surtout anglaises et allemandes, mais également italiennes, espagnoles ou hollandaises. Les ouvrages de jurisprudence ou de théologie, plutôt réservés à la Grande Bibliothèque, y sont peu nombreux, ainsi que les sciences pures, qui devint l'apanage de la Bibliothèque universitaire à la fin du siècle. La littérature est évidemment rare : signalons tout de même des vaudevilles du début du siècle qui semblent assez pointus et auxquels font écho d'autres ensembles du même type dans le fonds de la Ville avec les pièces de Camouche, et, plus tard dans le siècle, celles de Tapon Fougas.

Les collections municipales du Palais des Arts, beaucoup plus générales, apparaissent surtout dans la seconde moitié du siècle : ainsi trouve-t-on quelques livres illustrés par Grandville et Gavarny, ou encore le Magasin des demoiselles.

A la différence du Palais des Arts, les fonds de la Société de Géographie, entrés en 1922, constituent un ensemble homogène par le contenu ; ils jouent plutôt en faveur de 1800-1850 pour les récits de voyages, dont le ton oscille entre l'exploration scientifique et les narrations de touristes, plus rarement de militaires. Ils se situent dans la continuité immédiate des ouvrages du XVIIIe siècle de même provenance, déjà versés au Fonds Ancien. Environ la moitié des récits de voyages du Fonds Contemporain est en langues étrangères, essentiellement l'anglais. Les ouvrages de petit format sont encore riches en recueils de planches coloriées. Les bulletins français ou étrangers (également anglais pour la plupart), sont fortement marqués par le temps des colonies : ces derniers sont généralement sous kraft et posent des problèmes de conservation.

Les récits de voyages réajustent le fonds avec ce que l'on peut connaître de l'histoire de l'édition et de la lecture. L'auteur le plus représenté pour la catégorie "voyages", toutes provenances confondues, est Breton, en éditions du début du XIXe siècle, dont une adaptation pour enfants. Pour la fin du siècle, on trouve beaucoup de récits de voyages dans d'autres fonds que celui de la Société de Géographie, comme le don Holstein, entré en 1922, et constitué majoritairement d'ouvrages anglais sur l'Inde et l'Asie. Le fonds général contient également de nombreux titres d'allure plus vulgarisante, comme la Bibliothèque Universelle des Voyages par A. Montémont.

On voit donc que les sociétés savantes infléchissent les spécialités, mais elles reflètent des préoccupations de l'époque et trouvent de nombreux prolongements dans le fonds général. On peut se demander -particulièrement pour le Palais des Arts qui est souvent très mêlé au fonds général- si elles doivent faire l'objet d'un traitement

spécifique, au cas où un classement des collections par provenances serait retenu.

III) FONDS GENERAL : CE QUE L'ON Y TROUVE, CE QUE L'ON Y CHERCHE

Les travées qui correspondent à des acquisitions d'époque sont plus littéraires ou historiques que le fonds du Palais des Arts. Les titres du début du siècle y sont plus clairsemés. Les plus anciens portent parfois une table des matières manuscrite refaite par un bibliothécaire. Il s'agit souvent de Monfalcon, conservateur à la Ville de 1847 à 1874 après une première expérience au Palais des Arts. Son écriture est facilement reconnaissable par comparaison avec celle qui figure sur ses travaux personnels de bibliographie et d'histoire locale⁽¹⁶⁾. Les premières acquisitions courantes dont il reste des traces importantes remontent à cette époque, mais la plus significative est représentée par le fonds local de la collection Coste en 1853. En 1877, la Bibliothèque de Lyon -la seconde de province après Bordeaux sur le plan quantitatif- avait un accroissement de 463 volumes, mais les achats représentaient moins de la moitié ; le reste provenait de l'Etat ou de particuliers⁽¹⁷⁾.

(16) Sa Bibliographie lyonnaise comporte entre autres une lettre de Brunet relative à son Manuel, avec des commentaires de Monfalcon. 9e étage, A 485895.

(17) L'ensemble du fonds est passé de 70000 à 108125 volumes de 1835 à 1878 ; "mais cet accroissement n'a été ni constant ni progressif, année par année, par des acquisitions ou par des dons, puisque dans la seule année de 1853, on y a versé, à la fois, le même jour, les 18641 articles du fonds Coste" (Rapport à M; le ministre de l'Instruction publique..., op. cité, p. 30).

Ces travées correspondant à la fin du XIXe ou au début du XXe siècle ont une allure qui évoque ce qu'Antoine Compagnon appelle la Troisième République des Lettres dans un ouvrage du même nom. On y trouve des ouvrages en latin, du Camille Sée, des manuels d'archéologie, des oeuvres de Goncourt ou de Daudet, des rééditions des XVIIe et XVIIIe siècles, des livres d'histoire, des mémoires, des chroniques, quelques ouvrages de divertissement... Elles tendent à se cantonner dans l'in-18 à la différence du Palais des Arts, dont les pans les plus compacts se trouvent dans des travées de grand format. Elles sont d'ailleurs essentiellement constituées d'ouvrages.

Le fonds général antérieur à 1912 garde une part de mystère : enregistré, il figure surtout sur des registres de 1912 (date du déménagement) avec la mention "ancien fonds", qui permet de le dissocier du Palais des Arts, mais non de reconstituer les différentes strates d'acquisitions. Pour une série de petit format, il subsiste des registres tenus à partir de 1891. Leur lecture relève de l'exégèse. Les plus anciens indiquent "ressaisi" dans la colonne "provenance" beaucoup plus souvent que "acquisition". Les livres concernés sont souvent des récits de voyages ou des chroniques, ils portent l'estampille de la Bibliothèque de la Ville et un cachet indiquant la date d'entrée (1891, 1892, 1893 ou 1894). Il est possible qu'ils proviennent des anciennes bibliothèques populaires de Lyon : créées dans six arrondissements en 1872, celles-ci étaient étroitement surveillées par les comités. Les "ouvrages immoraux et dangereux" , tout comme les "livres inutiles" étaient confisqués et envoyés à la Grande Bibliothèque de la Ville. Il n'y a d'ailleurs pas de preuve à l'appui de cette interprétation libre, car aucun des volumes ressaisis ne porte l'estampille d'une bibliothèque d'arrondissement, mais celles-ci, à la fin du siècle dernier n'utilisaient le

"timbre humide" qu'avec un an de retard, lorsqu'elles l'utilisaient⁽¹⁸⁾. En rayon, les rares ouvrages portant l'estampille de bibliothèques populaires sont essentiellement des manuels (agriculture, vulgarisation médicale). Des échanges avaient d'ailleurs lieu en sens inverse : si Alexandre Dumas Père ne figure que comme dramaturge dans le fonds général, il s'avère pourtant d'après un registre de 1892 que des dizaines de romans de Dumas ont été acquis à cette date, et reversées par un arrêté municipal en date de 1905 à la Bibliothèque du 2e arrt.. Ces titres, biffés sur le registre, ont été remplacés en 1913-1914 par une série plus conforme à la dominante : scrupuleusement encyclopédique mais peu pointue dans les disciplines scientifiques et techniques, relativement académique pour la littérature, pauvre en romans. Un règlement de la Bibliothèque en date du 30 août 1926, signé par Edouard Herriot, stipule que "chaque lecteur peut demander trois ouvrages à la fois, dont un seul roman"⁽¹⁹⁾ : tant d'insistance révèle les craintes des autorités, mais aussi, en filigrane, l'avidité du public...

Si l'on veut consulter les petits romans qui caractérisent l'édition de cette époque, il faut se rendre aux Archives municipales où un ensemble plus important des Bibliothèques des 3e et 6e arrts est déposé, n'ayant pu être accueilli à la Bibliothèque ; il est constitué aux trois quarts de romans de Dumas, Halévy, J. Verne, H. Malot, en éditions de la fin du XIXe siècle. A la BML, les fonds non répertoriés du 15e étage recèlent encore un amas

(18) Rapport à M. le ministre de l'Instruction publique..., op. cité, pp. 124-136. Parmi les titres "dangereux", La Pucelle de Voltaire, les romans du même, les romans et contes de Diderot, Les Confessions de Jean-Jacques Rousseau, Daphnis et Chloé, de Longus, Suétone : La Vie des Césars, L'Origine des cultes de Dupuy, "surtout à cause des planches de l'Atlas"... Ces ouvrages peuvent fort bien se trouver actuellement dans le fonds général.

(19) Archives municipales, série R, cote provisoire 177AP02.

impressionnant de ces romans venus des bibliothèques populaires, devenues les annexes d'arrondissements. Sans qu'une politique concertée de désherbage ait été mise en oeuvre, ce pan de l'histoire de la lecture s'est comme dispersé, ou a été relégué dans un "enfer" inaccessible. Le futur "Département Fonds Ancien et Histoire du Livre" héritera donc d'un fonds qui ne reflètera que partiellement l'histoire du livre et celle des bibliothèques de Lyon.

IV) ACQUISITIONS RETROSPECTIVES

Les acquisitions rétrospectives sont encore encyclopédiques dans les années 1920-1930, de sorte que les ouvrages antérieurs et postérieurs à 1920 sont très mêlés. En fait, il s'agit aussi bien d'achats que de volumes recotés ou d'anciens usuels remis en magasin, portant la mention "salle de travail". Bibliographies et usuels représentent 10% à 15% du fonds général et certains peuvent servir d'exemplaires de conservation pour ceux qui sont en libre accès.

Dans les années 1950-1960, les ouvrages antérieurs à 1920 se raréfient et complètent certaines spécialités, notamment l'occultisme, les auteurs locaux (éditions rares de Ballanche, oeuvres de Tisseur, titres dédiacés de Victor de Laprade). L'intérêt bibliophilique est alors généreusement signalé par la notice du catalogue de vente. Les achats tardifs comblent également des lacunes au gré des occasions de librairie : les oeuvres de Paul de Kock, de Pigault-Lebrun et même des livraisons à 5 centimes le numéro y sont plus repérables que dans le fonds courant.

Les acquisitions rétrospectives se trouvent dans les travées à cotation alphabétique des 4e et 9e étage où elles

sont dispersées parmi des titres tardifs. Il convient donc de souligner leur existence et leur importance qualitative pour éviter qu'elles ne soient oubliées.

V) DES COLLECTIONS PARTICULIERES ET FONDS SPECIAUX :

Décrire de manière exhaustive les différents fonds particuliers concernant la période dépasse le cadre de ce mémoire. Données, léguées ou acquises pour constituer un fonds thématique, ces collections donnent à la bibliothèque sa personnalité. C'est souvent au détour des collections privées, quelle que soit leur dominante, que l'on découvre cette littérature bourgeoise caractéristique du "Temps des éditeurs", faite d'ouvrages de civilité pour jeunes filles, de vulgarisation enfantine, de keepsakes, de livres à gravures romantiques, de cartonnages, ou de ces best-sellers énumérés par Martin Lyons dans le Triomphe du Livre. Des éditeurs comme Mame ou Hetzel, par exemple, s'y trouveront plus fréquemment que dans le fonds général : on en trouvera notamment dans la collection donnée en 1933 par Claudius Roux, ancien bibliothécaire de Lyon et rédacteur du catalogue du Fonds Lacassagne. La dominante est pourtant "linéenne" et, en moindre part, locale.

La plupart de ces collections sont cependant orientées vers un sujet donné qui reflètent peu ou prou une politique d'acquisition conduite sous l'égide des maires depuis le milieu du siècle dernier. On commencera donc par donner un aperçu général de deux fonds thématiques basés sur une acquisition volontaire, puis seront étudiées des collections particulières importantes, dont le fonds Lacassagne, et les "nouveaux fonds anciens", dont

L'intégration amènera des spécialités ou des provenances absentes du Fonds Ancien actuel. Enfin, de petits fonds peu connus, mais mixtes pour les dates des ouvrages et donc susceptibles d'être en litige ou d'être scindés seront également examinés. L'annexe A indique la localisation et autant que possible, le métrage des collections.

-Fonds locaux :

La plupart sont en continuité directe avec le Fonds Ancien. C'est le cas du fonds local de la collection du magistrat Coste, acquis en 1853, qui ne contient que des titres antérieurs à 1830. Ce fonds, qui contribue à fonder la tradition de la BML, est composé entre autres de 10000 pièces imprimées : il reste environ 300 ou 400 recueils factices au Fonds Contemporain, ainsi que quelques cartes locales. En 1905, le legs Morin-Pons a enrichi cette spécialité d'ouvrages d'histoire et de généalogie sur le Lyonnais, la Provence, le Dauphiné : les manuscrits ont été mis en Réserve, à l'exception de quelques registres de mariages. Des dons plus tardifs et moins connus peuvent poser problème ; le don Xavier Brun, composé d'environ 1500 volumes sur le Jura, ne concerne qu'à 70% la période. On trouve également beaucoup d'ouvrages locaux dans le fonds général ou celui du Palais des Arts. Ces livres, parfois donnés par les auteurs, peuvent avoir un intérêt double, comme les ouvrages de Balbis sur la flore lyonnaise. Il est difficile de les dissocier des autres.

-Fonds musicaux :

C'est en 1894 qu'est acquise la collection Becker, de Nancy : elle est constituée d'un millier de volumes de revues d'histoire musicale mêlant parfois musique et

glose, et plus rarement de partitions. La moitié des ouvrages est en allemand, le reste en italien ou en français. Les fonds musicaux sont complétés par différents ensembles moins importants, mais plus riches en partitions à proprement parler. Le don Vautier de 1922 contient des oeuvres de Mozart, Beethoven, Haydn, Grétry, parues avant 1900. Le fonds musical du Palais des Arts se compose d'oeuvres moins classiques et surtout de musique chantée (airs lyriques ou opérettes).

-Collections particulières :

C'est au XXe siècle, entre les années 20 et les années 50-60 que sont entrées les collections privées restant volumineuses au Fonds Contemporain, sous le règne d'Edouard Herriot à la mairie de Lyon. Deux d'entre elles sont déjà bien connues : celles de Lacassagne et de Bricaut. Arrêtons-nous sur ces deux fonds qui traitent de sciences bien diverses: sciences positives, sciences occultes...

- Lacassagne : En 1920, le maire intervient auprès du conservateur Cantinelli pour signaler que M. le Pr. Lacassagne, médecin légiste de son état, souhaite faire don à la bibliothèque de sa ville d'ouvrages précieux concernant Marat. C'est en fait un fonds beaucoup plus vaste qui entre l'année suivante. Moins homogène que d'autres par son sujet, elle est une des rares collections importantes qui ait été donnée et non acquise, et c'est la seule qui soit très marquée par son possesseur. C'est d'ailleurs la plus volumineuse, bien qu'une moitié des 10000 pièces soit rassemblée sous forme de recueils factices. Les prélèvements du Fonds ancien et de la Réserve

s'élèvent à environ 150 pièces, dont un livre sur les tatouages relié en peau humaine souvent cité parmi le cabinet des curiosités, mais aussi des autographes de Marat. La "collection Marat", éclatée entre Fonds Ancien et Fonds Contemporain, est la plus riche après celle du British Museum. Dans le catalogue imprimé rédigé par Claudius Roux, elle est regroupée dans une rubrique propre, indépendamment des dates d'édition.

Les centres d'intérêt saillants, outre Marat et la Révolution, se rapportent à la criminologie, l'anthropologie, la psychologie, la médecine, et témoignent de la naissance des sciences humaines. L'ensemble de cette bibliothèque évoque un peu l'atmosphère de La Bête humaine d'Emile Zola ; elle porte la marque d'une personnalité foncièrement positiviste, mais constamment attirée par tout ce qui est obscur, tabou, en marge des normes morales et sociales.

La façon dont les documents ont été rassemblés paraît aussi précieuse que leur contenu. On y trouve parfois des pièces manuscrites, des annotations, et surtout des dossiers "faits main", consacrés à des criminels célèbres, des révolutionnaires ou des auteurs fétiches comme Molière, Balzac, Maupassant, Zola. Il s'agit surtout de coupures de presse, mais parfois aussi de manuscrits qui posent de sérieux problèmes de conservation et de communication ; plusieurs manquent au dernier récolement.

__ Bricaud : Les Archives municipales conservent des traces de l'entrée de cette collection⁽²⁰⁾. Une lettre en date du 3 mai 1954, adressée par le conservateur en chef, Henry Joly, au maire Edouard Herriot, décrit ce fonds que la veuve de Jean Bricaud souhaite céder contre une rente viagère. L'ensemble, dont les pièces les plus rares ont été

(20) Série R, cote provisoire 0177WP042.

confisquées sous Vichy, est estimé à 650000-700000 F par Henry Joly, surtout à cause des manuscrits du docteur Fugairon et de quelques volumes du XVIIIe siècle ; le reste n'attire guère l'attention du conservateur. Il note que "la masse principale est constituée d'ouvrages brochés parus entre 1850 et 1930" contenant les oeuvres de Martinez de Pasqually, Eliphas Levi, Saint-Yves d'Alveydre, Peladan, Bricaud. Trois titres de l'abbé Migne ou encore la Kabbale de Jean de Pauly sont pourtant signalés comme rares. Le 29 juin 1954, Edouard Herriot fait adopter une rente viagère pour "la donatrice [qui] est une personne âgée de condition modeste, titulaire de la canne blanche", après avoir présenté au conseil municipal ce fonds qui complète heureusement celui de Willermoz consacré à la franc-maçonnerie du XVIIIe siècle. La spécialité s'est enrichie depuis par les apports d'Encausse et du dépôt Chomarat, entrés plus récemment et conservés au Fonds Ancien.

Il fut d'abord question d'affecter une salle éponyme à ce don qui n'était pas tout à fait gracieux, mais le certificat d'enregistrement à l'inventaire délivré par Joly et conservé aux Archives indique des cotes périmées. Le premier don a été complété ultérieurement et le fonds n'est pas estampillé au nom du possesseur. L'homogénéité du sujet et de l'aspect matériel -les brochures sont toutes reliées de toile blanche- permettent de repérer les plus gros pans. Il existe d'autre part un catalogue de référence complété en 1993 par Georges Quattrocolo.

- Deléage : Entré en 1960 et estampillé au nom du possesseur, ce fonds est moins connu même si quelques volumes antérieurs à 1800 sont déjà au Fonds Ancien. Il pourrait être en litige, car si la dominante date de la fin du XIXe siècle, on trouve 25% d'ouvrages parus entre 1920 et 1930, à caractère souvent bibliophilique. Cette

collection comprend des livres illustrés par Leloir, Gavarny, Daumier ; l'ensemble est essentiellement littéraire (les naturalistes sont particulièrement bien représentés). On trouvera quelques titres édités chez Lemerre, rarement présent dans les autres fonds. Outre Maupassant ou les Goncourt, on découvre par exemple une belle édition numérotée des Mille et une Nuits, datant du début du XXe siècle et basée sur le texte de Mardrus. L'édition originale de cette traduction se trouve par ailleurs dans le fonds général, ainsi que plusieurs versions de Galland du début du siècle. Une fois n'est pas coutume : ce best-seller de l'époque se trouvera largement représenté dans le futur Département Fonds Ancien et Histoire du livre, et complètera les versions antérieures à 1800 ou les éditions bibliophiliques mises en Réserve.

- Nouveaux fonds anciens :

Tous les fonds spéciaux ne prolongent pas le Fonds Ancien actuel. Celui de la Guerre, fait d'acquisitions volontaires et systématiques, donne à la fin de la période choisie une dimension nouvelle, internationale et marquée par l'histoire politique plutôt que par les sciences et techniques, les lettres et les arts.

- Fonds de la Guerre : Constitué par le conservateur Cantinelli à la demande d'Edouard Herriot, il comprend cartes des livres, mais aussi des cartes géographiques, des cartes postales, des dossiers dactylographiés d'analyse de presse, et essentiellement des périodiques et brochures en toutes langues et tous genres, du roman-feuilleton sentimental allemand à la revue technique italienne sur la fabrication des pâtes alimentaires en période de pénurie, en passant par des livres de prières pour les soldats. Le

catalogue imprimé en 1919 est classé en Dewey et reflète bien cette diversité. Malheureusement, on y trouve aussi des cotes 900000, correspondant à des périodiques traités comme tels, et théoriquement exclus du projet. D'autre part, ce fonds a été complété après l'arrêt du catalogue en 1919, par des acquisitions rétrospectives, et de petits dons. Il s'agit d'ouvrages parus tantôt pendant la guerre, tantôt après 1920 : ils forment un ensemble compact en magasin qu'il paraîtrait légitime d'intégrer. Quant aux périodiques, ils pourraient être repérés systématiquement grâce au répertoire imprimé : sa rétroconversion par la BNF, devrait permettre d'isoler les cotes de périodiques qui pourraient être rassemblés avec le fonds.

- Esperanto : Cet ensemble peu volumineux est doté d'une importance qualitative non négligable. La collection d'environ 300 revues et brochures d'esperanto de la fin du XIXe et du début du XXe siècle provient en fait d'un don du Groupe Espérantiste de Lyon, entré en 1950, et qui a fait l'objet d'un catalogue en 1980. Le fonds contient des traductions, manuels et dictionnaires pour les diverses langues européennes. Inventé à la fin du siècle dernier par un philologue polonais qui croyait aux vertus d'une langue internationale pour faire cesser les guerres, l'esperanto, tout comme l'énorme fonds de la guerre, se rattache totalement au "nouveau fonds ancien".

- Edouard Herriot : Entré en 1933, ce fonds mérite qu'on s'y arrête. L'essentiel est des années 1920-1930 : il s'agit d'ouvrages politiques à fort taux de langues étrangères, notamment allemand et russe (dont une série importante de 1917 qui est d'ailleurs plutôt littéraire, contenant des oeuvres russes aussi bien que des traductions de Bayron, Rostand...). Ce fonds prolongerait

élégamment celui de la guerre formé à la demande du maire qui fut aussi le centre de gravité des entrées de collections particulières. Privilégier la notion de spécialité est séduisant, mais l'on pourrait ne jamais s'arrêter! Le fonds d'esperanto a été complété ultérieurement, de même que l'occultisme, et la franc-maçonnerie... Il paraît plus raisonnable de considérer le fonds Herriot comme la partie ancienne du Fonds Contemporain, et d'assouplir le critère chronologique uniquement pour les collections contenant majoritairement des titres antérieurs à 1920.

- Fonds mystérieux :

D'une manière générale, les magasins sont constellés de tout petits dons, de l'envoi unique et anonyme ou accompagné d'une lettre au conservateur aux fonds de quelques centaines de volumes. Mal connus et difficilement repérables, ils constituent cependant un quart du fonds. Mentionnons une trouvaille attachante faite au cours de ce stage : environ 140 volumes portant l'ex-libris du Cabinet de lecture Beauvert Fils à Clermont-Ferrand⁽²¹⁾. Le registre correspondant aux cent volumes de petit format n'indique rien sur ces ouvrages. C'est par hasard que quelques volumes très voisins, mais de plus grand format, ont pu être trouvés au 11e étage. Le registre de 1938 permet donc d'identifier le don du Dr Tournier. On y trouve aussi quelques romans de la fin du siècle, comme Armelle et Claude de Maurice Leblanc (Ollendorff, 1897). Les titres venus du cabinet de lecture ont été acquis chez un brocanteur de Clermont-Ferrand dont la marque reste visible sur un des ouvrages. Ils constituent un micro-

(21) 11e étage : 439375-439386 ; 3e étage : 806870-806915.

échantillon représentatif de ce que pouvait être cette littérature dans la première moitié du siècle. Les noms d'auteurs -ou leur anonymat- est prometteur : il s'agit essentiellement de roman noir parfois franchement parodique, et de récits d'aventures mélodramatiques. Citons par exemple Le Comte Vappa ou Le Crime et le fatalisme: manuscrit trouvé dans un portefeuille d'Anne Radcliffe, par M. le chevalier de *** (G.C. Hubert, 1820, 3 vol.), ou encore Amour et scrupule, par madame *** (Barba, 1808). Ces titres ne sont répertoriés dans aucun des catalogues concernant la période. Ils indiquent à leur manière combien les collections sont encore au bois dormant, y compris dans les travées théoriquement traitées.

Une autre découverte faite au cours de ce stage confirme cette impression. Enfermés dans des boîtes de conservation, 31 titres chinois, une centaine de volumes en forme d'éventail, jamais ouverts, jamais parcourus, ont été enregistrés en 1942, mais la colonne "provenance" est remplie d'un point d'interrogation. Bien que les transcriptions figurent dans le registre ainsi que les dates d'édition (1606 pour le plus ancien; an VI de la République pour le plus récent, soit normalement 1917; la grosse masse datant de la fin du XIXe siècle ou du début du XXe), la présence de ces volumes est passée inaperçue pendant plus de 40 ans... On peut suspecter une histoire triste, étant donné la date d'acquisition : rafle, dépôt d'un particulier avant un départ pour des latitudes plus clémentes ...

Il existe une double tradition chinoise à Lyon. L'une est "ancienne" : des ouvrages ramenés en France par des jésuites sont conservés au Fonds Ancien ; l'autre, "moderne", provient des fonds de l'Institut franco-chinois, gérés à part par un bibliothécaire spécialiste. Les volumes trouvés seront traités par ce dernier, mais, comme ils ne

relèvent ni de la provenance "ancienne", ni de la "moderne", on ne sait qui fera valloir ses droits sur la collection, ni même si elle restera indivise : les dates d'édition la situent encore dans l'entre-deux, le passé-présent.

Ce petit fonds constitue l'emblème des fonds particuliers et des problèmes qu'ils soulèvent. C'est en fonction de leur constitution que la date de 1920 a été arrêtée, mais les collections sont très hétérogènes. Le traitement catalographique est tantôt complet, tantôt partiel, tantôt inexistant ; les provenances et les spécialités sont multiples ; les dates sont si diverses qu'il n'existe aucune limite chronologique pleinement satisfaisante à cet égard. Le seul moyen d'éviter de reproduire une fissure entre les collections, comparable à celle qui a suivi la création du Fonds Ancien actuel, consiste à laisser au Fonds Contemporain de petits dons contenant minoritairement des ouvrages de la période considérée, et à intégrer au Fonds Ancien ceux qui en contiennent majoritairement.

3ème partie : QUAND LE LIVRE QUITTE LES RAYONS
--

I) SPLENDEURS ET MISERES DU CATALOGAGE :

Les fichiers dactylographiés du Fonds Ancien sont extrêmement riches et offrent une multitude d'accès :

auteurs-titres-anonymes, matières, possesseurs, illustreurs, graveurs, relieurs, imprimeurs-libraires... Mais ils sont encore incomplets, et il faut compléter les recherches par les catalogues manuscrits par auteurs-titres, avec un classement Brunet pour les matières. Ceux-ci furent tenus du XIXe siècle jusqu'aux environs de 1950, alors que le catalogue dactylographié⁽²²⁾ sur fiches mis au point par Henry Joly fonctionnait déjà sans être forcément exhaustif. Le transfert au Fonds ancien permettra de surveiller et de limiter les consultations, mais paradoxalement, il pourrait peut-être réveiller des ouvrages en sommeil sur ces catalogues manuscrits actuellement sous-exploités...

Au Fonds ancien comme dans la salle de référence du 3e étage sont disponibles deux catalogues imprimés exhaustifs pour le fonds Coste et le fonds Lacassagne, un catalogue imprimé -incomplet- pour le Fonds de la Guerre, un catalogue du Fonds Bricaud : ces trois fonds spéciaux ont bénéficié de la rétroconversion mise en oeuvre par la BNF. On trouve encore au Fonds Ancien -mais non en salle de référence- un répertoire du fonds musical et un répertoire du fonds Becker. Enfin, un répertoire des cartes et un répertoire du fonds d'Esperanto sont consultables en salle de référence exclusivement. Voilà qui est bien compliqué ; les catalogues seraient-ils plus éparpillés que les collections elles-mêmes ? Dieu merci, les fichiers dactylographiés de la salle de référence centralisent l'information pour la période 1800-1986, et répertorient

(22) G. K. BARNETT dévoile le mystère de cette innovation technique : "A Lyon, on s'attaqua à un projet ambitieux. On avait décidé de remplacer les anciens registres par un nouveau catalogue sur fiches [...]. En 1927, [...] on avait déjà rédigé 200000 fiches, à savoir la totalité des acquisitions depuis 1900.[...] En 1929, 200000 fiches supplémentaires, représentant la moitié des acquisitions du siècle précédent, avaient été rédigées" (Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939, p.392)

600000 à 700000 documents. Ils demeurent l'ontia de base pour les lecteurs intéressés par le XIXe siècle. Ils sont en fait également riches : les accès matières semblent bien mettre en évidence les spécialités (voyages, par exemple). La provenance est rappelée à la fin des notices de sorte que la rétroconversion prochaine du fichier pourrait permettre un croisement cote-provenance pour localiser les collections... dans la mesure où elles sont cataloguées! Les petites trouvailles faites au cours de ce stage donnent l'impression d'un fonds demi-mort, mal connu du personnel et en partie inaccessible aux chercheurs. Le "silo 15" est connu pour n'être pas traité. Qu'en est-il des autres ?

Examinons le taux de catalogage des fonds, à partir d'un échantillon de cent ouvrages "représentatifs". Les petits fonds non traités déjà découverts en rayon (livres chinois, romans de cabinet de lecture...) sont exclus de cette enquête. 44 ouvrages ont été prélevés dans le fonds général du XIXe ou du début du XXe siècle, 10 dans des travées correspondant à des acquisitions rétrospectives (ou à des volumes recotés), 9 dans le fonds du Palais des Arts (dont une partition et un bulletin), 8 dans les collections particulières incluses dans ce dernier (dont un bulletin et quelques recueils de planches coloriées), 5 dans le fonds de la Société de Géographie (dont 2 bulletins et 1 recueil de planches coloriées), 5 dans des collectivités diverses (Séminaire de Saint-Irénée : 2, Bibliothèque populaire : 1, Lycée Ampère : 1, Cercle de Commerce : 1) 9 dans le fonds de la Guerre, 9 dans des collections particulières ou de petits dons (Morin-Pons 1 ; Cl. Roux 1 ; Dambmann 1 ; Becker 1 ; esperanto 1 ; Mestre 1⁽²³⁾ ; Vermorel 1 ; Bricaud 1 ; Deléage 2).

(23) Le seul titre du fonds Mestre de bibliophilie qui n'ait pas été mis en Réserve est Ma Bibliothèque française, par Hector Bossange, 429645.

La représentativité est en fait théorique : tenir compte de la part effective des collections particulières est impossible sur un échantillon de cent ouvrages, sauf à privilégier les mieux répertoriées (Coste, Lacassagne) et à bannir les plus petites, qui, mises bout à bout, occupent plus de place en rayon et courent plus le risque d'être privées d'accès. C'est donc la démarche inverse qui a été adoptée : les fonds plus ou moins ignorés ont été surreprésentés, tandis que les grandes collections ont été soigneusement laissées de côté. Selon un principe un peu semblable, le Fonds de la Guerre, déjà très volumineux, a été légèrement grossi, puisqu'il a fait l'objet d'un catalogue partiel. Il en va de même des documents spéciaux (cartes, partitions, recueils de planches coloriées) et des langues rares. La liste de l'annexe B surestime probablement le pourcentage d'ouvrages absents du fichier.

Seuls 49 des ouvrages sondés font acte de présence au fichier général. On peut ramener l'exclusion du fichier au critère de la provenance que l'on peut parfois croiser avec la nature du document. Les collections particulières du Palais des Arts brillent par leur absence, avec 6 exclus sur 8 ; elles sont talonnées de près par les acquisitions rétrospectives (7/10) et les autres collections particulières (7/10) ; viennent ensuite les collectivités diverses (3/5) puis la Société de Géographie (2/5 : un bulletin et une carte), le Palais des Arts (3/9 : un bulletin et une partition), et en dernier lieu le fonds de la Guerre (2/9 : un ouvrage hongrois et une carte). Le fonds général (21 absents/44) est bien servi et c'est pour lui que l'échantillon retenu, bien plus large, a des chances d'être significatif. On note l'absence fréquente au fichier de "doubles" qui n'en seront plus dans un fonds ancien, puisqu'il peut s'agir d'éditions originales, ou à l'inverse, d'éditions tardives susceptibles de devenir des

exemplaires de consultation. Les livres bibliophiliques, éditions rares, recueils de planches coloriées, tendent à se conserver par défaut de catalogage, semble-t-il.

Laissons maintenant de côté le fichier, et voyons quel est l'apport des répertoires spécifiques et des catalogues manuscrits. Les scores respectifs, du fonds de la Guerre, de la Société de Géographie et des collectivités diverses restent identiques. L'amélioration n'est pas très sensible pour les acquisitions rétrospectives et elle est probablement due à un ancien volume recoté (6/10. ne sont pas répertoriées). En revanche, le Palais des Arts, progresse nettement avec seulement 1 ouvrage non traité sur 9, de même que les collections particulières du Palais des Arts, qui en restent à 2 ouvrages non traités sur 8. Dans les autres collections particulières, seuls 3 ouvrages demeurent non traités. Quant au fonds général, il se trouve merveilleusement mis en valeur, puisque seulement 7 ouvrages sur 44 sont non traités... Restent 26% d'ouvrages non répertoriés -ou introuvables- et l'amélioration provient essentiellement d'un outil détenu par le Fonds Ancien. De ce point de vue, l'intégration prévue est parfaitement légitime... Cependant, le vieux catalogue manuscrit commence à donner des signes de fatigue, tout comme les ouvrages enfermés dans ses notices.

II) OU L'ON TENTE DE DECOUVRIR LE LECTEUR

Bien que l'étude des accès et celle des demandes de lecteurs s'inscrivent toutes deux dans l'axe de l'exploitation du document, on comprend que celui-ci fasse

découvrir le fonds sous deux angles bien distincts. L'incomplétude et l'éparpillement des catalogues ne sont pas seuls en cause : des catalogues parfaitement exhaustifs sont par définition indirects. Ils permettent au public de choisir des ouvrages mais la sélection n'est pas guidée par le critère de la provenance ; le type de document et l'aspect matériel eux-mêmes ne jouent qu'un rôle très secondaire par rapport au contenu. En étudiant la demande du public, on quitte le musée à livres pour se replacer dans une optique documentaire. C'est le document, "moyen" qui se trouve mis en exergue - un petit format de la fin du XIXe ou du début du XXe siècle, recouvert de carton, avec une demie-reliure qui s'effiloche un peu par le dos ; le contenu est souvent historique dès la date de parution ou plus rarement parce qu'il l'est devenu et qu'on ne peut le ramener à un autre sujet. La précédente étude et la quête de fonds spéciaux plus ou moins repérables laissent aux extrêmes une part supérieure à celle qu'ils occupent effectivement. Croiser les deux permet de représenter les grandes tendances du fonds.

C'est dans un but avant tout quantitatif que cette étude a été menée : il s'agit avant tout d'évaluer le surcroît de travail qui incombera au Fonds Ancien à partir de chiffres de communications concernant la période 1800-1920. Ce n'est donc pas l'observation des lecteurs (peu nombreux en période estivale) qui a permis d'obtenir des résultats, mais le dépouillement de bulletins de demandes émises durant une semaine d'avril 94, puis une journée de février 94. Ces bulletins consignant les demandes d'ouvrages stockés en magasin sont conservés pour des études statistiques portant sur le nombre de consultations par jour ; très générales, ces statistiques ne permettent aucun tri. Il faut donc s'en remettre aux bulletins eux-mêmes. Ceux-ci mentionnent un numéro de lecteur -qui peut

varier pour la même personne au cours de la journée-, le nom du lecteur, la cote de l'ouvrage ainsi que son titre. La date d'édition n'est pas indiquée. La méthode de travail a donc consisté à retrouver les bulletins correspondant à une journée de consultation, tant pour le Fonds Contemporain que pour la Documentation Régionale, à sélectionner ceux d'entre eux, qui, par le début de la cote (en 100000, 300000, 400000 ou 800000) étaient susceptibles de correspondre à un titre antérieur à 1920, à les classer par cotes décroissantes et à dépouiller les "silos" concernés afin de vérifier la date d'édition. Les ouvrages ultérieurs ont également été comptabilisés lorsqu'ils paraissaient s'intégrer dans un ensemble insécable : le cas s'est présenté une fois, pour un recueil factice et non pour un des fonds dits spéciaux.

Durant le dépouillement, les titres qui s'inséraient dans le champ chronologique voulu ont été classés par disciplines, puis reclassés par noms de lecteurs, afin d'estimer les demandes multiples et d'obtenir une estimation du nombre de personnes concernées, inférieur au nombre de consultations. Les résultats figurent dans l'Annexe C. Bien entendu, ils ne permettent pas d'évaluer le nombre de visiteurs qui feuilletent usuels et catalogues : seuls les lecteurs qui se font communiquer un ouvrage stocké en magasin sont retenus. Il faut donc tenir compte d'une marge d'erreur vers le haut pour estimer le surcroît de public au Fonds Ancien. En revanche, il faut également tenir compte de l'effet dissuasif du transfert, notamment sur les lecteurs demandant un classique réédité depuis, sans avoir une recherche à effectuer sur une édition d'époque, ou sur les curieux, les amateurs, les érudits locaux. Peut-être ces deux marges s'annulent-elles à leur manière : il reste que la rotation de tels fonds est aléatoire et imprévisible.

La largeur du cadre historique rend le classement par disciplines délicat. Dans la rubrique "arts" figurent aussi bien des ouvrages sur les beaux-arts que des livres techniques sur l'architecture grecque ou les matériaux de construction, tandis que des titres concernant des procédés plus modernes ont été classés dans la rubrique "techniques". Les sciences gravitent généralement autour de l'histoire naturelle ; les disciplines plus pointues ou les spécialités ont été détaillées. Les oeuvres littéraires demandées sont rarement susceptibles d'avoir été rééditées : certains des romans les plus obscurs des Goncourt, Mes Prisons de Pellico. Mémoires, autobiographies et biographies ont été classées tantôt dans la rubrique "histoire", tantôt dans la rubrique "littérature", selon le style et l'auteur. Elles auraient pu faire l'objet d'une classe séparée, tant elles reviennent fréquemment, reflétant en l'occurrence les collections.

Bien entendu, cette grille donne du fonds une image tributaire de la demande dans la semaine considérée. Les langues étrangères n'y sont pas représentées, les sciences le sont insuffisamment et les arts excessivement. De même, la part des volumes antérieurs à 1920 (50% des magasins considérés) est inférieure à celle qu'elle occupe, de l'ordre de 75% au moins.

Les motivations du lecteur lui appartiennent, et il est périlleux d'interpréter ces demandes. Mais qui pourrait s'en empêcher, bulletins en main ? Ainsi un lecteur demande-t-il les Oeuvre complète (sic) de Mme de Staël dans une édition de 1830 établie par les soins du fils de l'auteur ; un autre demande simultanément une oeuvre de Du Bellay dans une édition contemporaine et un titre de Brunetière. Cela peut être le résultat d'une recherche par matières plus ou moins pertinente, puisque que le catalogue-matières signale Brunetière pour l'histoire et la

critique littéraire. Certaines naïvetés se manifestent d'ailleurs par des accès matières recopiés à la place du titre... Il ne faut pas surestimer la part de ces demandes que les conservateurs jugent illégitimes. L'essentiel porte sur des ouvrages qui sont l'objet d'une étude pointue, sans être forcément académique. C'est le cas pour beaucoup des ouvrages d'art qui ont été demandés cette semaine-là, ainsi que pour l'érudition locale : le public n'est pas très important -rappelons que les périodiques échappent à l'étude- mais le régionalisme est à sauts et à gambades et l'on ne peut pas indiquer de pourcentage régulier.

D'après ces résultats, il y aurait une moyenne de 21 à 22 communications d'ouvrages par jour, et de 16 à 17 lecteurs, avec un jour de pointe le mardi (premier jour d'ouverture au public dans la semaine) et un creux le samedi. Si la part du siècle est faible au regard du Fonds Contemporain, elle laisse en revanche présager un surcroît de travail non négligeable pour le personnel chargé de l'accueil du public au Fonds Ancien, ainsi que pour les conservateurs qui délivrent des cartes temporaires ou de longue durée après un entretien avec les impétrants. Les statistiques mensuelles établies au Fonds Ancien permettent d'établir une moyenne de 75 communications d'ouvrages par jour et de 32 lecteurs pour avril 1994, ce qui représente un accroissement de l'ordre du tiers pour les ouvrages, et de plus de la moitié -avec toutes les précautions dont on doit entourer cette estimation- pour les lecteurs.

L'étude du 22 février, une des journées les plus chargées de l'année 1994 en ce qui concerne les communications d'ouvrages, fait apparaître des pourcentages quasiment invariants : sur 432 demandes émises à la Documentation Régionale, 5 concernent la période ; elles émanent de 4 lecteurs. Au Fonds Contemporain, 31

communications d'ouvrages sur 710 concernent la période, soit 4,5%, et l'on voit apparaître les noms de 16 lecteurs.

On remarque à ce propos que les demandes multiples demeurent toujours nettement moins nombreuses pour la période 1800-1920 que pour les ouvrages plus anciens. Sur la semaine d'avril étudiée, seuls deux lecteurs sont revenus régulièrement, avec des centres d'intérêt bien précis : ésotérisme et criminologie. Les demandes isolées, portant sur un ouvrage ou deux, sont donc plus fréquentes pour le XIXe et le début du XXe siècle : cela s'explique sans doute par la présence en magasin de titres non périmés, sur un sujet donné, suscitant des recherches ponctuelles. Le fonds du début du XXe siècle est particulièrement riche en ouvrages de ce genre et un projet moins large, limité à 1900 pour le fonds général, avec un traitement adapté pour les fonds spéciaux, aurait pu limiter les consultations pour des recherches ponctuelles, peu conformes au fonctionnement actuel du Fonds Ancien. La période choisie par la BML justifie en fait l'appellation "nouveau fonds ancien" : elle laisse présager un élargissement du public et appelle un assouplissement des règles actuelles, qui pourraient priver le public d'ouvrages de base.

CONCLUSION EN FORME DE PROPOSITIONS :

On l'a compris, ces collections qui sont gérées "par la force des choses" au Fonds Contemporain risquent d'être également perçues comme une charge au Fonds Ancien, d'autant plus que ce transfert semble devoir s'effectuer sans personnel supplémentaire.

On peut regretter que ces carences en temps et en personnel obligent à envisager un simple transfert de responsabilités, sans déménagement des collections. Or ce simple transfert de responsabilités exige beaucoup de travail. Il faudrait repérer tous les ouvrages concernés et les marquer à l'aide d'une pastille "FA", indiquant qu'ils ne doivent être acheminés que dans la salle de lecture du 5e étage. Les fonds spéciaux mixtes contenant majoritairement des ouvrages de l'époque pourraient être systématiquement pris en compte, de même que les séries, suites, périodiques traités comme des ouvrages. Ceux qui contiennent minoritairement des ouvrages du XIXe siècle pourraient, à l'inverse, être laissés au Fonds Contemporain s'ils commençaient en 1920 pour finir en 1935, par exemple (notons que c'est plutôt le cas inverse qui se présente). Ce traitement éviterait une cassure artificielle des collections, mais il faut avouer qu'il est plus compliqué à mettre en oeuvre qu'un système purement chronologique. Il faut d'abord repérer exhaustivement tous les fonds de ce genre ; les plus importants figurent dans l'annexe A, mais il en reste probablement d'autres. Enfin, il faut repérer les notices afférentes à ces ouvrages.

Attendre la rétroconversion du catalogue général faciliterait largement le travail. D'une part, la bibliothèque est pour le moment absorbée par diverses rénovations et il paraît sage de les laisser se rôder avant d'entreprendre cette intégration. D'autre part, l'informatisation prévue sert beaucoup ce projet : elle permettra de faire un tri sur les dates d'édition, mais aussi sur les provenances qui figurent systématiquement sur les notices ; il sera possible de repérer les notices d'ouvrages antérieurs à 1920 et celles d'ouvrages ultérieurs liés à une collection particulière. En revanche, le catalogue informatisé ne pourra pas retrouver les

recueils factices hétérogènes par les dates, pour lesquelles il faudra systématiquement repérer les notices de titres postérieurs à 1920 versés au Fonds Ancien.

Il reste que l'information du public sera plus délicate si les fonds spéciaux ne sont pas scindés. Il ne suffira pas d'expliquer que les ouvrages antérieurs à 1920 sont à consulter au Fonds Ancien. Il faudra encore expliquer que des fonds spéciaux pouvant se prolonger au-delà sont également concernés, et il paraît souhaitable d'indiquer leurs provenances et leurs spécialités. Si l'on ajoute enfin que certains fonds contenant minoritairement des ouvrages antérieurs à 1920 restent au Fonds Contemporain, les lecteurs risquent d'être, dans un premier temps, assez désorientés... Il faut donc parler de ces fonds, les présenter au public, expliquer la logique de conservation qui préside à ce transfert, insister sur la volonté de ne pas scinder artificiellement les collections, et, pour tout dire, organiser une campagne de publicité autour de cette réforme en faisant appel à la brochure d'accueil et au petit magazine "Topo" qu'édite la BML. Cela pourrait être l'occasion d'annoncer une véritable politique de mise en valeur pour les collections de cette époque.

Et si l'on n'en restait pas là ? Le classement en magasin est réputé sans importance, puisque le public accède aux ouvrages par les catalogues, mais il reste du chemin à faire, dans ce domaine. Cataloguer le restant supposerait un repérage systématique des ouvrages non traités. Le regroupement des fonds sur un étage dédié aux ouvrages de la période est déjà préconisé par certains conservateurs : cette solution n'est sans doute pas la plus satisfaisante, puisqu'elle aboutit matériellement à un "nouveau fonds ancien" très factice, au regard de la constitution des collections. Mais c'est un pis-aller qui permettrait aux conservateurs du Fonds Ancien de répondre

plus facilement aux futurs questionnaires sur le XIXe siècle. D'autre part, puisque l'espace d'un magasin risquerait d'être insuffisant, de grandes collections particulières fondant la tradition de la bibliothèque pourraient être rassemblées par provenance. La collection Coste tient sur une dizaine de rayons qui pourraient prendre place dans les magasins actuels du Fonds Ancien. La collection Lacassagne, plus vaste, est actuellement disséquée aux étages 3, 10 et 11, auxquels il faut ajouter les documents en Réserve ou au Fonds Ancien. Ne pourrait-elle pas être transférée dans les locaux du Fonds Ancien ?

Quant à un rapprochement par provenance systématique, qui rapprocherait les parties "anciennes" et les "modernes" de chaque fonds, il est parfaitement possible en théorie. J'en ai donné les clés autant que possible dans l'annexe A en donnant une évaluation des mètres linéaires du moins pour la partie moderne ; c'est au Fonds Ancien qu'il faudrait faire le reste du travail en mesurant la place occupée par les parties anciennes. Cela supposerait évidemment un réaménagement à l'intérieur même des magasins du Fonds Ancien. On peut estimer qu'un tel classement correspond à une optique plus muséale que bibliothéconomique, puisqu'elle revient à exposer une collection telle qu'elle pouvait être à son entrée. Mais cette optique là n'est pas étrangère aux fonds anciens, sensibles à la notion de possesseur. Elle a le mérite d'éviter un émiettement des collections qui les rend méconnaissables et méconnues. Il serait alors facile de faire le tour de chacune d'elles, de les évaluer, de les faire connaître, d'achever les catalogues. Un véritable travail rétrospectif pourrait ensuite être engagé, et la politique en faveur du XIXe siècle ne se limiterait pas à un simple filtrage de la consultation. On définirait des objectifs plus ambitieux et... rêvons un peu, on

s'occuperait du traitement matériel, puis intellectuel du "silo 15", avant que le désherbage de livres plus que centenaires ne devienne nécessaire.

Et si l'on mène à bien tant de beaux projets, "ne risque-t-on pas de considérer que les problèmes de conservation posés par notre patrimoine écrit sont réglés dès lors que l'on isole les livres réputés anciens ?", comme pouvait se demander Henri-Jean Martin après avoir oeuvré à la césure des fonds anciens et modernes. Sans doute faudra-t-il que se développe une politique de conservation et de travail rétrospectif au sein des fonds modernes, que des moyens soient mis en oeuvre pour cela, si l'on ne veut pas mettre en réserve tout ce qui n'est pas acquisitions courantes : c'est à la lecture publique qu'il faut passer la main pour constituer le patrimoine de demain.

BIBLIOGRAPHIE

1) Sur l'histoire du livre et de la lecture au XIXe et au début du XXe siècle :

CHARTIER Roger, MARTIN Henri-Jean. Histoire de l'édition française : vol.3 : le temps des éditeurs, du romantisme à la belle époque. Paris : Fayard ; Promodis, 1990, 669 p. 2-213-02558-4.

CHARTIER Roger, dir. Pratiques de la lecture. Paris : Rivages, 1985. 241 p.

MARTIN Henri-Jean. Histoire du livre : époque moderne, XIXe-XXe siècles. Paris : Bibliothèque Nationale, 1964, XV-176 f.

LYONS Martyn. Le Triomphe du Livre : une histoire sociologique de la lecture dans la France du XIXe siècle. Paris : Promodis, 1987, 302 p. 2-903181-58-2.

MALAVIEILLE Sophie, Reliures et cartonnages d'éditeur en France en XIXe siècle (1815-1865). Paris : Promodis, 1985, 253 p.

PARENT-LARDEUR Françoise. Les cabinets de lecture : la lecture publique à Paris sous la Restauration. Paris : Payot, 1982, 201 p.

MALCLES Louise-Noëlle, LHERITIER Andrée. La bibliographie. 5e éd. mise à jour. Paris, Presses Universitaires de France, pp 86-103. 2-13-042292-6.

2) Sur l'histoire des bibliothèques au XIXe et au début du XXe siècle :

BARNETT Graham Keith. Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939. Paris : Promodis, 1987, 489 p. 2-903181-56-X.

Histoire des Bibliothèques de France : Les bibliothèques de la Révolution et du XIXe siècle, 1789-1914. VARRY Dominique, dir. Paris : Promodis, 1991, 671 p. 2-7654-047-0.

Introduction. Le constat des carences. In Histoire des Bibliothèques de France : Les bibliothèques au XXe siècle, 1914-1990. POULAIN Martine, dir. Paris : Promodis, 1992, pp 2-28, pp 36-219. 2-7654-0510-7.

3) Sur l'histoire et les fonds de la Bibliothèque Municipale de Lyon au XIXe et au début du XXe siècle :

NIEPCE Leopold. Les bibliothèques anciennes et modernes de Lyon. Lyon, Georg, 1876.

Ville de Lyon. Comité des bibliothèques publiques et des Archives. Rapport à M. le ministre de l'Instruction publique, des beaux-arts et des cultes. NIEPCE Leopold, CHARVET Louis, SAINT-LAGER Jean, VACHEZ Antoine, éd. Lyon, Mougins-Rusand, 1878, 158 p.

Bibliothèques de la Ville de Lyon. Instructions pour l'usage du nouveau catalogue. JOLY Henry, éd. Lyon : Imprimerie nouvelle lyonnaise, 1927, 4 p.

JOLY Henry, MAGNIEN Gabriel, ROUX Claudius... La Bibliothèque Municipale de Lyon. 16 p. In Richesses des bibliothèques provinciales de France. NEVEUX Pol, DACIER Emile, éd. Paris : Editions des Bibliothèques nationales de France, 1932, 2 vol.

4) Sur les spécialités du fonds :

VINGTRINIER Aimé. Catalogue de la bibliothèque lyonnaise de M. Coste. Lyon, Imprimerie Louis Perrin, 1853. 797 p.

Bibliothèque de la Ville de Lyon. Catalogue du Fonds Lacassagne. ROUX Claudius, réd., LACASSAGNE André, préf. Lyon, Imprimerie nouvelle lyonnaise, 1922, XI-222 p.

Bibliothèque de la Ville de Lyon. Catalogue du Fonds de la guerre de 1914-1918 : contribution à une bibliographie générale de la guerre de 1914-1918. [CANTINELLI éd.]. Paris : Editions et librairie, 1917-1919. 3 vol.

Bibliothèque Municipale de Lyon. Fonds Bricaud : complément du catalogue de références. QUATTCOLO Georges, réd. Lyon : 1993, 16 f. dactyl.

Société Espérantiste de Lyon. Catalogue des livres ayant appartenu au premier groupe espérantiste de Lyon et déposés à la Bibliothèque Municipale de Lyon : précédé d'un avant-propos sur les débuts de l'espéranto à Lyon. VEDRINE André, réd. Lyon : 1980, 44 f. dactyl.

AMADOU Robert. L'occulte à la Bibliothèque Municipale de Lyon. In 112e Congrès national des Sociétés savantes, Lyon, 1987. Histoire moderne et contemporaine, vol. 2, p. 73-94.

LEJEUNE Dominique. Les sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIXe siècle. Paris : Albin Michel, 1993, 236 p. 2-226-06292-0.

5) Sur la conservation et la mise en valeur du patrimoine graphique :

France. Direction du livre et de la lecture, Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique. Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises. Villeurbanne : Presses de l'E.N.S.B., 1983. 233 p.

DESGRAVRES Louis, éd. Le Patrimoine des bibliothèques : rapport à Monsieur le Directeur du livre et de la lecture par une commission de douze membres. Paris : Ministère de la Culture, 1982. 2 vol., 130-X p., 300 p.

Le patrimoine des bibliothèques. In Les bibliothèques en France : rapport au Premier ministre établi en juillet 1981 par un groupe interministériel présidé par Pierre Vandendoorde, Directeur du livre. Ministère de la Culture. Paris : Dalloz, 1982 , pp 297-323.

GUY Fabienne. La Réserve dans les bibliothèques françaises : un service comme les autres ? Mémoire DESS. E.N.S.B. ; Université des Sciences Sociales Grenoble 2, 1990, 122 f. dactyl.



14

ANNEXE A : REPERAGE DES FONDS

1°) PALAIS DES ARTS, COLLECTIONS PARTICULIERES :

BONAFOUS :

- 11e étage : 130614-130638 (1 rayon de Thiollière, Bonafous et PDA imbriqués)
- 130658-130693 (voisinant avec des vol. de pl. color.)
- 133246-133301
- 422322-422327
- 425496 : 10 vol. de littérature
- 3e étage : <800000>* : 20 vol. de sériciculture, en italien, portugais...

THIOLLIERE :

- 11e étage : 130614-130638 (1 rayon de Thiollière, Bonafous et PDA imbriqués)
 - 130639-130653
 - 130932-130977 + 5 vol. de pl. géologiques couchées sur le rayon du dessous (cotes disparues)
 - 131097-131112 (voisinant avec 8 vol. de pl. color. de la Sté Linéenne)
 - 131152-131154
 - 417034
- Regroupé, cet ensemble tiendrait sur 5 à 6 rayons.

PRUNELLE :

- 9e étage : 150214-150300
- B 7885

* Le repérage de ces collections n'a malheureusement pas toujours pu être exhaustif. L'indication <> désigne le type de cote où l'on peut compléter la recherche.

2°) SOCIETE DE GEOGRAPHIE :

-11e étage :

134138-134426 (18 rayons comprenant cartes, dictionnaires de langues, suivis de quelques rec. fac. Guerre isolé)

416754-416856 (44 rayons dont 80% de bulletins sous kraft)

421614-423000 (environ 150 rayons)

-3e étage : 806353-806410

806423-806444 (beaucoup de fantômes, et en fait un rayon)

3°) FONDS LOCAUX :

COSTE :

Nombreux fantômes "Fonds Ancien", et rec. fact. estampillés sur environ 10 rayons, voisinant avec d'autres ouvrages locaux (20 rayons: almanachs du lyonnais, annuaires anciens et divers), formant un bloc sur une travée.

-11e étage : 350 032-356 061

-3e étage : 805 001-805 530

MORIN-PONS :

Environ 10 rayons, la plupart en rec. fact. pour le bloc local ; certains vol. voisinent avec le fonds Coste, les autres vol. sont plus dispersés (un ouvrage musical voisine avec le Fonds Becker). Quelques pièces manuscrites (registres de mariages...)

-11e étage : 356081-356189

375018-375052

375074-375102

375148-375301

375329-375364

375421-375441

375482-375599

BRUN :

-11e étage : 472813-462977 pour le plus gros pan, sur le Jura.

4°) FONDS MUSICAUX :

BECKER :

-11e étage : 127701-127852

379001-379891

Regroupé, tiendrait sur environ une travée

VAUTIER :

-11e étage : 141425-141750

379894-379899

Regroupé, tiendrait sur 2 ou 3 rayons.

FONDS MUSICAL DU PALAIS DES ARTS :

-134118 à 134428 (3 rayons)

5°) COLLECTIONS PARTICULIERES :

LACASSAGNE :

-10e étage :

135000-140327 (50 rayons)

-11e étage :

140328-140960 (5 rayons de dossiers + quelques vol. isolés après les dossiers d'analyse de presse du Fonds de la Guerre)

426921-428786 (30 rayons, notamment coll. Marat)

428970-429641 (28 rayons)

-3e étage :

806617-806681 : 1 rayon

Le fonds pourrait tenir sur 3 travées et demie une fois rassemblé (un peu moins de deux travées grand format + 1 travée petit format).

CLAUDIUS ROUX :

- 9e étage : <100000> quelques vol.
- 11e étage : 446001-447438 (entrecoupé, d'une centaine d'acquisitions et fantômes "Fonds Ancien")
- 3e étage : <800000> quelques vol., dont rec. de pl. color.

BRICAUD :

- 9e étage : 153468-153505 (dont une revue en 14 vol., soit 2 rayons)
- 153532-153569
- 156650-156653
- 11e étage : 480001-482683 (environ deux travées)
- 3e étage : 808013-808032 (moins d'un rayon)

DELEAGE :

- 9e étage : B486000-B486472 (20 rayons)
- A486000-A486070 (10 rayons, nombreuses oeuvres complètes ou séries en plusieurs vol.)
- 153575-153680 (5 rayons grand format, portant encore les fiches manuscrites).
- 3e étage : 808140 (Mémoires de Bourrienne en 10 vol.)

L'ensemble tiendrait sur une travée.

6°) NOUVEAUX FONDS ANCIENS :

FONDS DE LA GUERRE :

- 11e étage : 405181-406423 : 1 travée (38 rayons en moyenne, ouvrages, récits autobiogr. ; notamment allemand et suédois)
- 409976-414968 : 2 travées (ouvrages et brochures, notamment en hongrois)

419028-419329 : 1 travée (" " ; ouvrages antérieurs ou postérieurs à 1920)

454730-454740 : 1 rayon (cartes postales "Reims-bombardement")

142063-142079 : 2 rayons (boîtes et dossiers dactyl. d'analyse de presse russe, roumaine, scandinave...)

150840-151700 : presque deux travées (35 + 20 rayons) de périodiques reliés ou sous kraft, grand format ; 1 titre, donc 1 cote, occupe souvent un rayon).

-3e étage : 806018-806143 : brochures

Les 100000 des 9e et 11e étages tiendraient sur deux travées pleines de grand format. En réunissant celles-ci avec les formats moyens et petits, il y aurait 6 travées pleines et quelques rayons pour l'ensemble.

ESPERANTO :

-11e étage : 470041-470367 (pièces groupées en rec. fact.)

-9e étage : 147364-147368 (revues en plusieurs vol.)

-3e étage : 807537-807-547 (brochures)

Tiendraient sur deux rayons, mais de format si hétérogène!

ANNEXE B : LES EXCLUS DU FICHER

Les titres qui sont répertoriés sur un autre catalogue que le fichier dactylographié sont précédés d'une flèche. Lorsque l'accès a été trouvé sur un répertoire spécifique (fonds musical, fonds Becker, fonds d'esperanto, fonds Bricaud) la cote est précédée de l'indice RS ; lorsqu'il a été trouvé sur le catalogue manuscrit, le titre est en majuscules. Les cotes soulignées et l'indice FA signifient que le répertoire n'a été trouvé qu'au Fonds Ancien.

1°) PALAIS DES ARTS :

---> FA 131967 LES GRANDS VOYAGEURS DE NOTRE SIECLE
/ G. Meissas.

---> FA RS 133885 Les Danaïdes / Saliéri.
Partition.

147344 Société des Beaux-Arts, 1877-1913. Bulletin.

2°) PALAIS DES ARTS, COLLECTIONS PARTICULIERES :

-Rougnard :

---> FA 805891 L'AMI DES ENFANS / Berquin. Oeuvres
complètes, 28 vol.

810382 Recherches sur l'emplacement de Lunna /
d'Aigueperse. 1844. Une autre édition est au fichier.

318771 Fables inédites / Guinguené.

-Bonafous :

---> FA 130692 BOTANICAL REGISTER / Edward.
Recueils de pl. color.

-Thiollière :

---> FA 131159 DIE URWELT RUSSLANDS / Eduard
Eichwald.

---> FA 417034 PROCEEDING OF THE GEOLOGICAL SOCIETY
OF LONDON.

3°) SOCIETE DE GEOGRAPHIE :

410741 The Journal of the Manchester Geographical
Society.

806434 La Chine en miniature / Breton. 1811. Pl. color. Un exemplaire parent de celui-ci, sur l'Inde, est actuellement en Réserve ; une des illustrations orne la brochure d'accueil de la Bibliothèque.

4°) COLLECTIVITES DIVERSES :

-Séminaire de Saint-Irénée :

450201 Processionale Sanctae Lugdunensis Ecclesiae. Texte et musique. Un autre exemplaire est répertorié.

-Bibliothèque populaire du 3e arrt :

417509 Annales agricoles / de Roville.

-Lycée Ampère :

K 20577 Erreurs de Voltaire / Abbé Nonnotte.

5°) FONDS GENERAL :

-Acquisition courant XIXe :

---> FA 322045 PUBLIUS VIRGILIUS MARO / edidit Heyne, curavit Wagner. Londuni, 1810. Les acquisitions les plus anciennes, très clairsemées, se repèrent notamment grâce à l'estampille de la "Grande Bibliothèque de Lyon", devenue Bibliothèque de la Ville de Lyon à la fin du siècle.

-Acquisitions fin XIXe-début XXe :

106324 Grammatika sanskrita.

301028 Théâtre / Alexandre Dumas. Les principaux drames sont répertoriés dans les éditions Dondey-Dupré des années 30-40, mais pas dans cette réédition de la fin du siècle.

301544 Ivanhoe ou le Retour du Croisé / Sir Walter Scott, par le trad. des romans historiques de Walter Scott. Ladvocat, 1811. En version française, seule une édition de 1983 figure au fichier, tandis que le catalogue manuscrit du Fonds ancien signale, pour sa part, une édition Gosselin de 1822...

---> FA 303863 LES VACANCES DE CAMILLE / H. Murger.

---> FA 304144 LA MONNAIE DANS L'ANTIQUITE / Lenormant.

306389 Dictionnaire français-arabe / Charbonneau.

---> FA 307235 ATLAS 1799-1807 : PRECIS DES EVENEMENTS HISTORIQUES ET MILITAIRES / Général Matthieu Dumas.

---> FA 314073 THEATRE D'EDUCATION / Mme de Genlis.

---> FA 316679 LYCEES ET COLLEGES DE JEUNES FILLES : DOCUMENTS, RAPPORTS ET DISCOURS / Camille Sée.

---> FA 319715 VOYAGE AUTOUR DE MA BIBLIOTHEQUE : ROMAN BIBLIOGRAPHIQUE OU LES GENS DU MONDE ET LES DAMES PEUVENT APPRENDRE A FORMER UNE BIBLIOTHEQUE DE BONS OUVRAGES, DANS QUELQUE GENRE QUE CE SOIT / A. Caillot. 1809.

320029 Notice sur Saint-Nicaise et dissertation sur le lieu de son martyre. Typographie proche du caractère de civilité. Envoi isolé auquel est jointe une lettre au conservateur, commentant la curiosité et la rareté de l'ouvrage.

---> FA 320185 MADAME SANS-GENE / Lepelletier, adapt.

---> FA 341091 TRAITE DE MINERALOGIE / Haüy.

---> FA 348823 MEMOIRES HISTORIQUES DE Mlle AISSÉ / Mme Guénard.

---> FA 320192 DICTIONNAIRE DES LIEUX COMMUNS / L. Rigaud.

---> FA 373525 CHANSONNIER HISTORIQUE DU XVIIIIE SIECLE / Clairambaud-Maurepas. Belle édition, tirage numéroté. Collection de 34 vol.

376266 Catalogue de ventes 1904-1905.

---> FA 377407 BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE DES VOYAGES / A. Montémont. La collection entière est absente du fichier.

806995 L'Almanach des Girouettes, ou Nomenclature de Personnages marquans dont la versatilité d'opinions

donne droit à l'Ordre de la Girouette. Paris : chez l'Ecrivain, libraire, bd des Capucins, n°1, 1815.

29648 Rapport sur les livres et estampes des bibliothèques du Palais des Arts / Terme.

-Acquisitions rétrospectives :

A 320473 Antigone / Ballanche. 1820, 1ère éd. rare d'après la notice du catalogue de vente. Deux rééditions de 1830 figurent au fichier. Le catalogue manuscrit mentionne curieusement deux éditions antérieures, de 1814, à d'autres cotes.

---> FA A 493999 ALMANACH NATIONAL, IMPÉRIAL, ROYAL, 1799-1919. Seules trois années correspondant à d'autres cotes, dont une en Réserve, figurent au fichier. Le fonds Ancien possède la série complète de 1701 à 1798.

A 496357 Collection de documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française. Ancien usuel remis en magasin ; un autre exemplaire est répertorié au fichier.

B 511240 Le Poesie / di Alessandro Manzoni. 1890, Giovanni Mestica. Des rééditions plus récentes sont répertoriées.

B 485219 Education de la démocratie. 1892. (Bibliothèque d'histoire contemporaine). Don du Ministère, ancien usuel remis en magasin.

159159 Les Cent et un Robert Macaire / composés et dessinés par MM. Daumier et Philipon. Aubert et Cie, 1840. 1ère édition rare d'après la notice du catalogue de vente.

480873 Mystères païens / Loisy. Un "double" est répertorié dans le fonds Lacassagne.

6°) COLLECTIONS PARTICULIÈRES ET FONDS SPÉCIAUX :

-Fonds de la Guerre :

413762 A Nàboru Nyomàban / Göndör Ferenc. Ouvrage hongrois.

405890 Karte der Vogesen / Lorenz. Carte.

-Esperanto :

---> RS 807541 La Instituto Milner / de Jean Julien. (Esperanta Biblioteka Internacia, Tradukis la Lyon'a grupo).

-Fonds Bricaud :

---> RS 153503 Bulletin hebdomadaire des loges de Lyon de tous les rites, 1871-1884.

-Fonds Becker :

---> FA RS 127762 Musikalisches Conversations Lexicon, 1870-1883 / Mendel.

-Don Mme Dambmann :

---> FA 106688 NOUVEAU CODE DES DOUANES ET DE NAVIGATION.

-Fonds Herriot :

Polnye sabranje Satchinjenii / A.N. Maïkov. 1917. Des traductions tardives des Oeuvres complètes sont répertoriées, mais non le texte russe, qui est un élément "ancien" d'un fonds majoritairement "moderne"...

-Fonds Deléage :

153596 La Femme à Paris : nos contemporaines successives / Uzanne. Quantin 1894.

153594 Les Beaux livres d'autrefois : le XIXe siècle. Tirage numéroté datant des années 30, tout à fait emblématique des problèmes posés par ce transfert, puisqu'il s'agit d'une partie "moderne" d'un fonds majoritairement "ancien".

ANNEXE C : ETUDE DU PUBLIC

SAMEDI 23 04 94 :

Fonds Contemporain : 375 demandes

32 concernent les étages voulus (3,9,10 ou 11)

16 concernent la période, soit 4%

Documentation Régionale : 66 demandes

1 concerne les étages voulus

1 concerne la période, soit moins de 2%

17 demandes en tout.

GENRES :

Histoire 5

Criminologie (F.Lac.): 2

Arts 2

Philosophie (F. Lac) 2

Littérature 1

Religion 1

Sériciculture 1

Occultisme 1 (Bricaud)

Histoire locale 1

Lecteurs: 11 au FC (2 ont émis 3 demandes)

1 à la DR

12 en tout.

MARDI 26 :

FC : 564 demandes

52 concernent les étages voulus

25 concernent la période, soit 4%

DR : 116 demandes

3 concernent les étages voulus

1 concerne la période, soit moins de 1%

26 demandes en tout.

GENRES :

Littérature 8

Arts 6
 Histoire 4
 Archéologie 2
 Géologie 1
 Sciences 1
 Occultisme 1 (Bricaud)
 Histoire locale 1

Lecteurs : 18 au FC
 1 à la DR
19 en tout.

MERCREDI 27 :

FC: 530 demandes
 23 concernent les étages voulus
 11 concernent la période, soit 4%
 DR : 95 demandes
 7 concernent les étages voulus
 6 concernent la période, soit 6%
17 demandes en tout.

GENRES :

Histoire 4
 Esotérisme 3
 Littérature 2
 Philosophie 1
 Arts 1
 Histoire locale 6

Lecteurs : 10 au FC (une seule demande double)
 4 à la DR (une demande triple)
14 en tout.

JEUDI 28 :

FC : 440 demandes
 46 concernent les étages voulus
 23 concernent la période, soit 5%
 DR : 102 demandes
 3 concernent les étages voulus

1 concerne la période, soit moins de 1%
24 demandes en tout.

GENRES :

Histoire 6

Arts 4

Littérature 3

Géographie, voyages 3

Histoire locale 3

Occultisme 2

Economie 1

Médecine 1 (F. Lac)

Techniques 1

Lecteurs : 12 au FC (2 demandes quadruples)
 1 à la DR
13 en tout.

VENDREDI 29 :

FC : 315 demandes

31 concernent les étages voulus

21 concernent la période, soit moins de 7%

DR : 107 demandes

4 concernent les étages voulus

2 concernent la période, soit moins de 2%

23 demandes en tout.

GENRES :

Littérature 8

Histoire 6

Sciences 4

Histoire locale 2

Philosophie 1

Anthropologie 1 (F.Lac)

Economie 1

Lecteurs : 11 au FC (un lecteur a émis 9
 demandes, dont 6 en litt et 3 en his)
 2 à la DR
13 en tout.



QUESTIONNAIRE

Nom et localité de la bibliothèque:

Fonctions de la personne répondant au questionnaire:

.....

1) Quelle est la limite chronologique du fonds ancien?

2) Cette limite a-t-elle déjà été modifiée?

Oui

Non

3) En cas de réponse positive, veuillez indiquer:

- la date de la dernière modification:

- la limite chronologique précédente:

- les modalités concrètes (transfert de collections, de catalogues, etc.):

.....

.....

4) Pouvez-vous donner des estimations chiffrées sur les fonds imprimés du XIXe siècle (précisez s'il s'agit de m - livres, titres, volumes, etc.) ?.....

5) Sur quel cadre chronologique votre estimation porte-t-elle (par exemple: 1801-1901, ou 1850-1920, etc.) ?

6) Pouvez-vous donner des estimations chiffrées sur l'ensemble des fonds de la bibliothèque (précisez s'il s'agit de m - livres, titres, volumes, etc.) ?

7) Où sont situés les catalogues concernant les collections du XIXe siècle ?

.....

8) Ces catalogues vous semblent: - satisfaisants

- assez satisfaisants - partiels

- insuffisants - vous ne savez pas

XVI
18 Mars 1892

301081

~~Benaria (H. Poir.)~~ ~~De l'usage organique~~ ~~Le centre nerveux~~ ~~Paris, Flammarion, 1914~~
~~Benaria (H. Poir.)~~ ~~De l'usage organique~~ ~~Le centre nerveux~~ ~~Paris, Flammarion, 1914~~

301082

~~Benaria (H. Poir.)~~ ~~De l'usage organique~~ ~~Le centre nerveux~~ ~~Paris, Flammarion, 1914~~
~~Benaria (H. Poir.)~~ ~~De l'usage organique~~ ~~Le centre nerveux~~ ~~Paris, Flammarion, 1914~~

301083

~~Benaria (H. Poir.)~~ ~~De l'usage organique~~ ~~Le centre nerveux~~ ~~Paris, Flammarion, 1914~~
~~Benaria (H. Poir.)~~ ~~De l'usage organique~~ ~~Le centre nerveux~~ ~~Paris, Flammarion, 1914~~

301084

~~Benaria (H. Poir.)~~ ~~De l'usage organique~~ ~~Le centre nerveux~~ ~~Paris, Flammarion, 1914~~
~~Benaria (H. Poir.)~~ ~~De l'usage organique~~ ~~Le centre nerveux~~ ~~Paris, Flammarion, 1914~~

301085

~~Benaria (H. Poir.)~~ ~~De l'usage organique~~ ~~Le centre nerveux~~ ~~Paris, Flammarion, 1914~~
~~Benaria (H. Poir.)~~ ~~De l'usage organique~~ ~~Le centre nerveux~~ ~~Paris, Flammarion, 1914~~

301086

~~Benaria (H. Poir.)~~ ~~De l'usage organique~~ ~~Le centre nerveux~~ ~~Paris, Flammarion, 1914~~
~~Benaria (H. Poir.)~~ ~~De l'usage organique~~ ~~Le centre nerveux~~ ~~Paris, Flammarion, 1914~~

301087

~~Benaria (H. Poir.)~~ ~~De l'usage organique~~ ~~Le centre nerveux~~ ~~Paris, Flammarion, 1914~~
~~Benaria (H. Poir.)~~ ~~De l'usage organique~~ ~~Le centre nerveux~~ ~~Paris, Flammarion, 1914~~

301088

~~Benaria (H. Poir.)~~ ~~De l'usage organique~~ ~~Le centre nerveux~~ ~~Paris, Flammarion, 1914~~
~~Benaria (H. Poir.)~~ ~~De l'usage organique~~ ~~Le centre nerveux~~ ~~Paris, Flammarion, 1914~~

301089

~~Benaria (H. Poir.)~~ ~~De l'usage organique~~ ~~Le centre nerveux~~ ~~Paris, Flammarion, 1914~~
~~Benaria (H. Poir.)~~ ~~De l'usage organique~~ ~~Le centre nerveux~~ ~~Paris, Flammarion, 1914~~

N°: 135.197

el TARDE
sénéales et sociales
TOME

1892
Criminologie (Eds
100)
N°

DISTRIBUTION
DU PONT
DE LA DEMANDE 23-4-94

MENTS DU SILO

: 127 936

ebane
généalogie de la
noir
TOME

1905
N°

DISTRIBUTION
D. U. FOUR
DE LA DEMANDE 22/4/94

MENTS DU SILO

: 106 731

(Jacques - Antoine)
Paris
1851 TOME 1
his (sé géo)

N°

DISTRIBUTION DUBOIS

COMMUNICATION DES DOCUMENTS DU SILO

COTE OU RAYON : 148 257
XVII

LIVRE
AUTEUR Documents relatifs à
TITRE les vœux des biens
nationaux 1790-1870 TOME

PÉRIODIQUE
TITRE 1906
histoire
ANNÉE MOIS N°

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON
N° DE DISTRIBUTION 97
NOM DUPUIS
DATE DE LA DEMANDE 23/4/94

COMMUNICATION DES DOCUMENTS DU SILO

COTE OU RAYON : 147. 982

LIVRE
AUTEUR Jean Joseph Marquet de Vasselot
TITRE Les comtes limousins du XIX
Paris D. dot, 1941. TOME

PÉRIODIQUE
TITRE
ANNÉE MOIS N°

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON
N° DE DISTRIBUTION 5
NOM DURAND
DATE DE LA DEMANDE 23 04. 94

COMMUNICATION DES DOCUMENTS DU SILO

COTE OU RAYON : 147 820

LIVRE
AUTEUR CHEVALIER (Ulysse)
TITRE Le breviaire romain ---
TOME

PÉRIODIQUE
TITRE 1891
Religion
ANNÉE MOIS N°

DISTRIBUTION